

WIPO/GRTKF/IC/41/4

ORIGINAL : anglais

DATE : 8 mars 2022

**Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore**

**Quarante et unième session**

**Genève, 30 août – 3 septembre 2021**

Rapport

*adopté par le comité*

1. Convoqué par le Directeur général de l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), le Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au Folklore (ci‑après dénommé “comité” ou “IGC”) a tenu sa quarante et unième session dans un format hybride, les 30 et 31 août 2021.
2. Les États ci‑après étaient représentés : Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Angola, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Bangladesh, Bélarus, Bénin, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Burkina Faso, Cabo Verde, Cambodge, Canada, Chili, Chine, Colombie, Côte d’Ivoire, Danemark, Djibouti, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, États‑Unis d’Amérique, Éthiopie, Fédération de Russie, Finlande, France, Gabon, Ghana, Grèce, Guatemala, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d’), Iraq, Irlande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Lituanie, Macédoine du Nord, Madagascar, Malaisie, Malte, Maroc, Mexique, Mongolie, Népal, Niger, Nigéria, Nouvelle‑Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Paraguay, Pays‑Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République arabe syrienne, République de Corée, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume‑Uni, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Thaïlande, Trinité‑et‑Tobago, Turquie, Ukraine, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Zambie et Zimbabwe (96). L’Union européenne (“UE”) et ses États membres étaient aussi représentés en qualité de membre du comité.
3. Les Missions d’observation permanentes de la Palestine et du Soudan du Sud ont participé à la session en qualité d’observatrices.
4. Les organisations intergouvernementales ci‑après ont participé à la réunion en qualité d’observatrices : Organisation mondiale du commerce (OMC), Centre Sud, Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO), Organisation eurasienne des brevets (OEAB) et Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) (5).
5. Des représentants des organisations non gouvernementales (ONG) ci‑après ont pris part à la session en qualité d’observateurs : ADJMOR, Agencia Internacional Prensa Indígena (AIPIN), Assemblée des Arméniens d’Arménie occidentale, Assemblée des premières nations, Association américaine du droit de la propriété intellectuelle (AIPLA), Association brésilienne de la propriété intellectuelle (ABPI), Association culturelle et scientifique de khenchela (ACSK), Association internationale pour la protection de la propriété intellectuelle (AIPPI), Centre de documentation, de recherche et d’information des peuples autochtones (DoCip), Centro de Estudios Multidisciplinarios Aymara (CEM‑Aymara), Christ is Calling You, Comisión Jurídica para el Autodesarrollo de los Pueblos Originarios Andinos (CAPAJ), Conseil international des traités indiens, CS Consulting, Fédération internationale de l’industrie phonographique (IFPI), Fondation Tebtebba – Centre international des peuples autochtones pour la recherche et l’éducation, For Alternative Approaches to Addiction, Think & do tank (FAAAT), Health and Environment Program (HEP), Himalayan Folklore and Biodiversity Study Program IPs Society for Wetland Biodiversity Conservation Nepal, Intellectual Property Owners Association (IPO), International Association for the Promotion and Defense of Intellectual Property (AIDPI), Knowledge Ecology International (KEI), Mouvement indien “Tupaj Amaru”, National Intellectual Property Organization (NIPO), Native American Rights Fund (NARF), Ralliement national des Métis (RNM), Secretariat of the Pacific Community (SPC), Solidarity for a Better World (SMM), Tulalip Tribes of Washington Governmental Affairs Department, Union des peuples autochtones pour le réveil au développement (UPARED) et Union internationale des éditeurs (UIE) (31).
6. La liste des participants fait l’objet de l’annexe du présent rapport.
7. Le Document WIPO/GRTKF/IC/41/INF/2 donne un aperçu des documents distribués en vue de la quarante et unième session de l’IGC.
8. Le Secrétariat a pris note des interventions faites et des délibérations, et les a enregistrées pour diffusion sur le Web. Le présent rapport résume les discussions et reflète l’essence des interventions sans rendre compte en détail de toutes les observations faites ni suivre nécessairement l’ordre chronologique des interventions.
9. M. Wend Wendland (OMPI) a assuré le secrétariat de la quarante et unième session de l’IGC.

# Point 1 de l’ordre du jour : ouverture de la session

1. Le Directeur général, M. Daren Tang, a ouvert la session et souhaité la bienvenue aux participants. Il a noté qu’en raison de la pandémie de COVID‑19, la session de l’IGC était convoquée dans un format hybride. Il a remercié les États membres et les observateurs d’avoir pris en compte les dispositions prises et de démontrer leur engagement continu en faveur des travaux de l’IGC. Comme un certain temps s’était écoulé depuis la dernière réunion du comité, il a saisi l’occasion pour rappeler certains développements intervenus dans l’intervalle. Il a noté qu’en octobre 2019, l’Assemblée générale avait accepté de renouveler le mandat de l’IGC pour l’exercice 2020‑2021. Elle a fixé l’objectif de la finalisation d’un accord sur un ou plusieurs instruments juridiques internationaux sans préjuger de la nature des résultats relatifs à la propriété intellectuelle, ce qui garantirait une protection équilibrée et effective des ressources génétiques, des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles. L’Assemblée générale était également parvenue à un accord sur le programme de travail pour l’IGC. Malheureusement, en raison de la pandémie, les réunions du comité ne pouvaient pas être convoquées. Cela avait gravement perturbé les délibérations de l’IGC au cours de l’exercice biennal. Suite aux consultations tenues en mai et juin 2020, les États membres étaient convenus de mener diverses activités pour faciliter les travaux du comité, même en l’absence des réunions de l’IGC. Un séminaire virtuel sur la propriété intellectuelle et les ressources génétiques (<https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=60429>) avait été organisé en janvier 2021, et trois processus d’observations volontaires en ligne, y compris des observations sur le texte du président, l’examen et la formulation d’observations sur la compilation de régimes *sui generis* sur les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles, et la fourniture d’informations et de mises à jour supplémentaires sur les ressources en ligne de la Division des savoirs traditionnels, ont été établis en 2020. En outre, une série de séances d’information avaient eu lieu en juin 2020 sur l’histoire et l’état d’avancement des négociations de l’IGC. Il estimait que ces activités avaient maintenu les travaux de l’IGC dans le cœur des participants, même en pleine perturbation des sessions de l’IGC. Le Directeur général a souligné que les travaux du comité constituaient une part importante de la mission de l’OMPI visant à mettre en place un écosystème mondial de la propriété intellectuelle équilibré et efficace. Comme indiqué dans le Plan stratégique à moyen terme de l’OMPI récemment publié, il était important de mettre en place un écosystème inclusif mondial de la propriété intellectuelle. Il a confirmé que le Secrétariat de l’OMPI continuerait de soutenir et de faciliter les activités d’établissement de normes de l’OMPI de manière neutre, inclusive et transparente. Il a en outre fait observer que les questions dont l’IGC était saisi étaient complexes sur les plans technique et politique et que des résultats bien plus concrets demeuraient indéterminés malgré de nombreux efforts au fil des ans. L’interruption de deux ans des négociations n’avait malheureusement pas été utile. Il a encouragé les États membres à persévérer dans leur participation et a confirmé que l’OMPI travaillerait en étroite collaboration avec les États membres afin de faciliter toute idée susceptible de dynamiser le processus de négociation. Il a été rappelé aux participants que les travaux du comité étaient en fin de compte en faveur des peuples autochtones et des communautés locales dans le monde entier. Si ces communautés étaient riches d’innovation et de créativité traditionnelles, de nombreux groupes n’avaient toujours pas conscience de la manière dont ils pouvaient utiliser la propriété intellectuelle pour tirer parti de ces atouts pour créer des emplois pour la communauté, soutenir les moyens de subsistance, élever le niveau de vie et, s’ils le souhaitaient, apporter leur patrimoine au monde. Dans le cadre des initiatives de l’OMPI, telles que le projet relatif au patrimoine créatif, Le Programme sur l’entrepreneuriat destiné aux femmes des communautés autochtones et locales et le prix de photographie récemment lancé pour les jeunes des peuples autochtones et des communautés locales, l’OMPI s’est engagée à faire appel à ses compétences et à son rôle en tant qu’institution des Nations Unies chargée de la propriété intellectuelle à l’appui de ces communautés dans le monde entier. Par exemple, le peuple same de Norvège, de Suède, de Finlande et de Russie utilisait des marques collectives enregistrées pour identifier et préserver les produits artisanaux traditionnels et authentiques. Pour le peuple same, la propriété intellectuelle contribuait à préserver leur culture vivante. De même, Lucille Anak Awen Jon, jeune créatrice de bijoux de la communauté des Bidayuh en Malaisie, travaillait avec l’OMPI et l’Association internationale pour les marques pour faire connaître ses produits fondés sur la tradition. Lucille conçoit non seulement le patrimoine de sa communauté mais également des revenus durables pour son peuple. Il a indiqué que la quarante et unième session de l’IGC aborderait toute une série de questions de procédure convenues par les États membres. Les coordonnateurs de groupe (“coordonnateurs”) et les États membres ont été remerciés pour leur collaboration avec le Secrétariat avant la présente session. L’un des principaux points de l’ordre du jour concernait un accord sur la recommandation à l’Assemblée générale à venir concernant le renouvellement du mandat de l’IGC pour l’exercice biennal 2022‑2023. Il était ravi d’apprendre qu’un accord informel avait été trouvé. Le Directeur général a reconnu la contribution des experts des peuples autochtones et des communautés locales aux travaux de l’IGC et a noté que, malheureusement, les circonstances actuelles signifiaient que le Fonds de contributions volontaires de l’OMPI n’avait pas été en mesure d’appuyer les représentants des peuples autochtones et des communautés locales pour participer à la quarante et unième session de l’IGC en personne. Il a souhaité la bienvenue aux représentants qui avaient été en mesure de participer à la session en ligne, et a encouragé les États membres à se concerter et à trouver des moyens de lever d’autres contributions au Fonds de contributions volontaires de l’OMPI. En conclusion, il a souligné que les travaux du comité étaient essentiels pour aider les peuples autochtones et les communautés locales du monde entier à utiliser la propriété intellectuelle pour créer des opportunités économiques, préserver les moyens de subsistance et partager leur patrimoine sur un pied d’égalité. Il a souhaité aux participants une réunion fructueuse à venir.

# POINT 2 DE L’ORDRE DU JOUR : ÉLECTION du bureau

*Décision en ce qui concerne le point 2 de l’ordre du jour :*

1. *Sur proposition présentée par la délégation du Royaume‑Uni au nom du groupe B et appuyée par la délégation de l’Afrique du Sud au nom du groupe des pays africains et la délégation du Paraguay au nom du groupe des pays d’Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC), le comité, à l’unanimité et par acclamation, a élu pour l’exercice biennal 2020‑2021 M. Ian Goss (Australie) président et Mme Lilyclaire Bellamy (Jamaïque), M. Jukka Liedes (Finlande) et M. Yonah Seleti (Afrique du Sud) aux postes de vice‑présidente et de vice‑présidents.*
2. [Note du Secrétariat : le président, M. Ian Goss, présidait la session à partir de ce moment]. Le président a remercié le Directeur général pour ses propos et les principaux points qu’il avait soulevés et les défis auxquels le comité était confronté. Il a reconnu que les 18 derniers mois avaient été une route difficile et longue. Il a salué et présenté ses sincères condoléances à ces personnes parmi les États membres et les observateurs qui avaient souffert du fait de la pandémie, en particulier la perte de membres de la famille et d’amis. Il a remercié les États membres pour leur soutien et leurs conseils, en particulier pour faire face aux défis de la pandémie. Les Vice‑présidents, lui‑même et le Secrétariat avaient travaillé en étroite collaboration avec les Centres de coordination pour relever ces défis, en particulier la manière de maintenir la dynamique des travaux de l’IGC dans un environnement transparent et équitable pour tous les membres et toutes les parties prenantes. Il a remercié les Vice‑présidents pour leurs conseils avisés au cours des 18 derniers mois. Il a également remercié le Secrétariat pour sa contribution significative aux travaux du comité, la poursuite de l’examen et de la collecte de documents relatifs aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et aux expressions culturelles traditionnelles et les activités d’assistance technique à l’appui des États membres et des observateurs. Une grande partie de ces derniers travaux n’avait pas été observée mais était à l’heure actuelle en forte demande. Enfin, il a remercié les Centres de coordination pour leur soutien et leurs conseils au cours des 18 derniers mois. Nonobstant les défis de la pandémie, il espérait que les États membres et les observateurs avaient profité de l’occasion créée par l’interruption importante des négociations normatives pour continuer d’évaluer les positions et les points de vue sur les questions essentielles et les différents intérêts et priorités des États membres et des parties prenantes dans les textes de travail et les documents de travail, y compris les documents, propositions et recommandations des États membres, ainsi que le texte du président. L’IGC avait besoin des intérêts de politique générale pour parvenir à un équilibre afin de parvenir à un consensus dans les négociations, comme la protection des droits des peuples autochtones et des communautés locales et des détenteurs de ressources; la protection des droits des utilisateurs, y compris l’industrie et les instituts de recherche; la protection du patrimoine culturel; la question du domaine public; et le soutien à l’innovation et à la créativité, y compris le transfert de connaissances. Il espérait que les États membres s’étaient efforcés de parvenir à une compréhension commune de la question essentielle qui, selon lui, empêchait l’IGC de parvenir à un consensus sur un certain nombre de questions essentielles. Le fossé conceptuel entre la manière dont les peuples autochtones ou les Premières Nations voyaient le monde et le système de la propriété intellectuelle fondé sur un système juridique occidental pourrait parfois contester les positions de politique générale en matière de propriété intellectuelle et les approches législatives à long terme. En tant que peuples autochtones ou des Premières Nations, ils ont souvent déclaré qu’ils vivaient dans deux mondes, non pas leur choix mais leur réalité. Il a souligné que si l’IGC devait aller de l’avant, il devait concilier ces différentes visions du monde tout en conciliant les différents intérêts de politique générale, qui méritaient tous réflexion. Après consultations avec les coordonnateurs régionaux et les États membres, la trente et unième session de l’IGC était une réunion de procédure avec des décisions informelles convenues avant la session. En conséquence, il n’y aurait pas de débats normatifs sur les ressources génétiques. L’objectif principal était de convenir des décisions de procédure, en particulier de la recommandation relative au renouvellement du mandat de l’IGC. En outre, comme pour les réunions précédentes, l’IGC donnerait aux parties prenantes autochtones la possibilité de présenter des exposés aux États membres. Il a souligné que le groupe de travail autochtone avait continué de se réunir de manière informelle dans un format virtuel sur la période de la pandémie et était favorable à une décision de ne pas tenir de négociations normatives dans les conditions actuelles. En ce qui concerne les procédures de la réunion, en raison de la pandémie, la quarante et unième session de l’IGC a été organisée dans un format hybride. Comme lors des sessions précédentes, la session a été diffusée sur le Web en direct sur le site Web de l’OMPI, ce qui a encore amélioré son ouverture et son inclusion. Il a rappelé aux participants qu’ils étaient tenus de respecter les Règles générales de procédure de l’OMPI et que la réunion se déroulerait dans un esprit de débat constructif et de discussion où tous les participants étaient censés prendre part à l’ordre, l’équité et le décorum qui régissaient la réunion. En qualité de président, il s’est réservé le droit, le cas échéant, de demander à tout participant qui pourrait ne pas observer les Règles générales de procédure de l’OMPI et les règles usuelles de bonne conduite ou dont les déclarations n’étaient pas pertinentes pour la question en particulier avant la quarante et unième session de l’IGC. Il a reconnu l’importance et la valeur des représentants autochtones ainsi que d’autres parties prenantes clés telles que les représentants de l’industrie et de la société civile. Le rapport de la session serait établi après la session et distribué à toutes les délégations pour observations. Il serait présenté dans les six langues pour adoption à la prochaine session de l’IGC.

# Point 3 de l’ordre du jour : adoption de l’ordre du jour

*Décision en ce qui concerne le point 3 de l’ordre du jour :*

1. *Le président a soumis pour adoption le projet d’ordre du jour diffusé sous la cote WIPO/GRTKF/IC/41/1 Prov.2 qui a été adopté.*
2. Le président a invité les délégations à prononcer leurs déclarations liminaires. [Note du Secrétariat : de nombreuses délégations qui se sont exprimées pour la première fois ont félicité et remercié le président, les Vice‑présidents et le Secrétariat et ont exprimé leur gratitude pour la préparation de la session, ainsi que pour la préparation des documents.]
3. La délégation du Bélarus, parlant au nom du groupe des pays d’Asie centrale, du Caucase et d’Europe orientale, était convaincue que sous la direction du président, le comité parviendrait à des résultats qui seraient efficaces pour l’Organisation. Elle a affirmé son soutien à la recommandation à l’Assemblée générale concernant le renouvellement du mandat de l’IGC. Elle espérait que le comité aurait bientôt des négociations et des discussions sur un instrument international relatif aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et aux expressions culturelles traditionnelles, et que l’IGC, au cours de l’exercice biennal 2022‑2023, parviendrait à de bons résultats. Elle a assuré la volonté du groupe de coordonner et de coopérer activement à la présente session et aux autres sessions à venir.
4. La délégation du Paraguay, parlant au nom du groupe des pays d’Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC), a déclaré que les travaux du comité étaient de la plus haute importance. Elle s’est félicitée de l’appui ferme que le Directeur général avait apporté aux travaux du comité et a estimé que cela aboutirait à des résultats positifs à la quarante et unième session de l’IGC. Elle a affirmé son soutien aux travaux du comité et à la recommandation concernant le mandat et le programme de travail, qui, selon elle, couvraient les principaux aspects qui devaient être analysés pour être en mesure d’atteindre l’objectif. Elle a souligné l’importance de la participation des peuples autochtones et des communautés locales à l’IGC, qui conférait la crédibilité aux travaux de l’IGC. Elle a donc lancé un appel en faveur du renforcement de l’appui au Fonds de contributions volontaires de l’OMPI.
5. La délégation de la Chine a estimé que la session serait fructueuse, notant que la quarante et unième session de l’IGC était la première session dans le cadre du mandat actuel en raison de la pandémie. Elle appuyait les travaux du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (IGC) et espérait que des progrès substantiels seraient accomplis dans la protection des ressources génétiques, des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles en vue de parvenir à un accord sur un ou plusieurs instruments internationaux juridiquement contraignants. Elle a appelé les participants à fournir un effort commun pour surmonter les difficultés. Avec une attitude pragmatique et proactive, la délégation participerait aux débats du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (IGC). Elle estimait que grâce aux efforts conjoints des participants, les travaux de l’IGC allaient dans la bonne direction pour faire avancer les travaux relatifs à un ou plusieurs instruments internationaux. Elle a affirmé sa volonté de travailler avec les autres délégations en vue de réaliser des progrès substantiels.
6. La délégation du Royaume‑Uni, parlant au nom du groupe B, s’est réjouie de pouvoir enfin se réunir pour débattre des points de l’ordre du jour dont était saisi l’IGC, compte tenu en particulier de la pandémie persistante. Elle a regretté qu’aucun travail de fond ne puisse être accompli par le comité pendant le mandat actuel causé par les circonstances extraordinaires. Elle était toutefois satisfaite que le Secrétariat ait organisé un séminaire sur les ressources génétiques en janvier 2021, qui permettait l’échange de points de vue sur des questions importantes traitées par le comité. Les exposés et les enregistrements de ce séminaire sont restés disponibles en tant que source importante d’informations sur les travaux futurs de l’IGC. En outre, elle s’est félicitée de l’occasion qui lui était donnée de fournir des informations en retour au président sur son texte sur les ressources génétiques et de mettre à jour les informations existantes dans les ressources de l’OMPI. Il convenait de poursuivre les travaux afin de réduire les divergences existantes en vue de parvenir à une communauté de vues sur les questions essentielles et, par conséquent, elle a appuyé le mandat proposé pour l’IGC pour le prochain exercice biennal. Elle a réaffirmé sa ferme conviction que la protection des ressources génétiques, des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles devrait être conçue de manière à favoriser l’innovation et la créativité tout en reconnaissant leur valeur et leur importance. Elle a reconnu la précieuse contribution des peuples autochtones et des communautés locales ainsi que d’autres parties prenantes aux travaux du comité et restait déterminée à contribuer de manière constructive aux travaux du comité en vue de parvenir à un résultat mutuellement acceptable.
7. La délégation de la Géorgie, parlant au nom du groupe des pays d’Europe centrale et des États baltes, a noté que les circonstances qui avaient affecté les travaux du comité étaient bien connues. Toutefois, elle était optimiste et estimait que le comité, compte tenu de l’amélioration de la situation épidémiologique et des efforts conjoints, serait en mesure de faire avancer ses travaux et de témoigner de discussions constructives, ce qui permettrait au comité de réduire les divergences. Dans le même temps, elle a réaffirmé sa position de longue date sur l’importance de l’approche fondée sur des bases factuelles. Elle a également souligné que la participation des peuples autochtones et des communautés locales était cruciale pour les travaux du comité et a encouragé les efforts visant à garantir leur participation. Elle a affirmé le soutien du groupe des pays d’Europe centrale et des États baltes et son engagement constructif dans les travaux du comité.
8. La délégation de l’Afrique du Sud, parlant au nom du groupe des pays africains, a noté que le comité avait un rôle crucial à jouer dans les efforts visant à faire de l’écosystème de la propriété intellectuelle un rôle véritablement inclusif qui réponde aux besoins des peuples autochtones et des communautés locales et a garanti que leurs savoirs traditionnels étaient effectivement protégés, et qu’ils bénéficiaient des riches ressources génétiques trouvées dans leur juridiction ainsi que des savoirs traditionnels connexes. À cette fin, le groupe des pays africains estimait qu’il était dans leur intérêt collectif d’accélérer les travaux du comité afin de réaliser l’objectif consistant à finaliser un ou des instruments juridiques internationaux pour la protection des ressources génétiques, des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles. Il était très regrettable que la session ne soit pas en mesure de faire progresser les négociations sur la base d’un texte sur les ressources génétiques comme indiqué dans le mandat actuel. Elle était toutefois consciente que l’environnement actuel n’était pas propice à la conduite de débats et de négociations de fond ouverts et transparents. Elle attendait avec intérêt la reprise des négociations dès que les conditions seraient autorisées. Bien qu’il n’ait pas tenu de session de l’IGC depuis plus de deux ans, le Secrétariat avait organisé certaines activités, notamment le séminaire sur la propriété intellectuelle et les ressources génétiques qui s’était tenu en janvier 2021 et la séance d’information sur l’IGC tenue en juin 2021. Elle estimait que ces événements avaient été bénéfiques pour les États membres. Elle s’est également félicitée des consultations menées par le président sur le texte du président. Le groupe des pays africains a reconnu les importantes questions de procédure que la trente et unième session de l’IGC devait examiner. En particulier, la session avait pour principale mission de recommander à l’Assemblée générale de 2021 le mandat du comité pour l’exercice biennal 2022‑2023. Elle a remercié le président pour avoir proposé un moyen pratique d’avancer sur la question du prochain mandat de l’IGC et attendait avec intérêt la session faisant une recommandation positive à l’Assemblée générale. Enfin, elle s’est félicitée de la participation des peuples autochtones et des communautés locales à la présente session et a appelé tous les États membres à continuer de fournir l’appui nécessaire, y compris par l’intermédiaire du Fonds de contributions volontaires de l’OMPI, pour assurer leur participation.
9. La délégation du Bangladesh, parlant au nom du groupe des pays d’Asie et du Pacifique (groupe des pays d’Asie et du Pacifique), a exprimé sa reconnaissance aux efforts déployés par le président en tant que président élu pour faire progresser les travaux et les objectifs du comité au cours des derniers mois malgré les défis sans précédent que pose la pandémie. Elle a affirmé son soutien à la méthode de travail et au programme de travail proposé. Elle regrettait que la situation n’ait pas permis au comité d’engager des discussions de fond sur les questions relevant du mandat de l’IGC durant l’exercice biennal en cours. Elle espérait toutefois que le comité poursuivrait dans les années à venir ses travaux en vue de parvenir à un accord sur un ou plusieurs instruments juridiques internationaux sans préjuger de la nature des résultats, relatifs à la propriété intellectuelle, propres à garantir une protection équilibrée et effective des ressources génétiques, des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles, comme indiqué dans le mandat de l’IGC. Bien que la session en cours ne se livrerait à aucune négociation de fond, elle a réitéré sa position concernant les questions clés de l’IGC. La plupart de ses membres ont réaffirmé qu’il était nécessaire de disposer d’un ou de plusieurs instruments juridiquement contraignants qui garantiraient une protection efficace des ressources génétiques, des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles. La conclusion d’un ou de plusieurs traités juridiquement contraignants constituerait un régime transparent et prévisible pour une protection efficace contre l’appropriation illicite des ressources génétiques, des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles, assurant ainsi une utilisation durable légitime de la propriété intellectuelle à l’avenir. La plupart de ses membres étaient d’avis que cela pourrait être réglé de manière adéquate par la mise en place d’un mécanisme de partage approprié des avantages découlant de l’utilisation ou de l’exploitation de ces ressources sur la base du consentement préalable en connaissance de cause et des conditions convenues d’un commun accord. L’IGC pourrait également débattre des approches pour un mécanisme de divulgation efficace en fonction de la situation ou des besoins nationaux qui protégerait les ressources génétiques, les dérivés et les savoirs traditionnels connexes contre l’appropriation illicite. Elle s’est prononcée en faveur de la répétition du mandat actuel avec les mises à jour techniques pour l’exercice biennal 2022‑2023.
10. La délégation de l’Indonésie, parlant au nom des pays ayant une position commune, a pris note des difficultés sans précédent qui empêchaient le comité de poursuivre ses travaux de la manière habituelle. C’est pourquoi, dans ces circonstances, elle comprenait que le comité n’était pas en mesure d’engager des discussions de fond à la présente session. Gardant cela à l’esprit, la délégation a réaffirmé sa volonté de continuer à œuvrer à la finalisation d’un ou de plusieurs instruments juridiquement contraignants assurant une protection efficace des ressources génétiques, des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles. La délégation était d’avis que le ou les instruments étaient nécessaires pour empêcher l’utilisation abusive, l’appropriation illicite et l’exploitation des ressources génétiques, des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles. En outre, il était nécessaire de traiter radicalement les questions de divulgation et de partage des avantages sur la base du consentement préalable en connaissance de cause et des conditions convenues d’un commun accord pour garantir la pertinence et la durabilité des résultats des travaux de l’IGC. Sous la direction éclairée et l’expertise du président, elle était convaincue que le comité réduirait les divergences existantes et parviendrait à une communauté de vues sur les questions à l’examen. Naturellement, des approches innovantes étaient nécessaires pour faire en sorte que le comité poursuive ses travaux de manière équilibrée, transparente et inclusive en dépit de la pandémie actuelle. C’est pourquoi elle s’est félicitée des termes proposés pour le mandat et le programme de travail pour l’exercice biennal 2022‑2023. Les pays ayant une position commune restaient déterminés à s’engager de manière constructive dans la négociation d’un résultat mutuellement acceptable dans l’intérêt de tous les États membres.
11. La délégation de l’Union européenne, parlant au nom de l’Union européenne et de ses États membres, s’est félicitée de la convocation de la présente session, notant qu’elle avait été reportée à plusieurs reprises en raison de la pandémie. Malgré les difficultés liées à la poursuite des négociations conformément au programme de travail au cours de l’exercice biennal en cours, le Secrétariat avait facilité, avec l’accord des États membres, plusieurs processus de soumission d’observations en ligne et d’autres activités préparatoires, qui avaient débuté en 2020 et se sont poursuivis en 2021. Dans le cadre de ces activités, comme l’avait proposé le président et en réponse à la note du président diffusée en mai 2020, la délégation avait soumis des observations au texte du président. Elle a pris note avec satisfaction des travaux futurs en sus des activités susmentionnées, en particulier l’organisation d’un séminaire virtuel qui s’est tenu en janvier 2021, ainsi que les séances d’information sur l’IGC, y compris l’historique de l’IGC, les principales questions et l’état d’avancement des négociations de l’IGC, en juin 2021. La délégation a réaffirmé sa volonté de participer de manière constructive aux travaux de l’IGC, dont la poursuite ne pourrait avoir lieu que dans le cadre du mandat renouvelé pour l’exercice biennal 2022‑2023. Rappelant l’esprit de coopération qui avait prévalu lors de la quarantième session de l’IGC, elle a appuyé le renouvellement du mandat de l’IGC tel qu’il se présentait. Elle espérait que la présente session réussirait à faire une recommandation à l’Assemblée générale sur le renouvellement du mandat de l’IGC pour le prochain exercice biennal.
12. Le représentant du Native American Rights Fund (“NARF”), s’exprimant au nom du groupe de travail autochtone, a noté que de nombreux impacts négatifs, que les peuples autochtones avaient subis au cours de la pandémie, avaient été documentés dans le rapport de 2020 du Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, disponible sur le site Web de l’Organisation des Nations Unies. Les problèmes liés à la pandémie, y compris le risque d’accès à des connexions Internet dans les lieux publics, avaient eu une incidence sur la participation de plusieurs délégués. Dans le même temps, les délibérations au sein d’autres instances avaient également posé des difficultés à leur participation. À regret, le groupe de travail a pris acte des travaux de M. Estebancio Castro‑Diaz (Panama), décédé de la COVID au début de l’année, et de Mme Marika d’Arnhem Land (Australie). Aussi bien M. Castro que Mme Marika avaient joué un rôle vital dans les premiers jours de l’IGC, et ils avaient fortement plaidé en faveur d’un changement dans les instruments internationaux en faveur des peuples autochtones du monde entier. Il a exhorté les États membres à accélérer les négociations sur les instruments internationaux avant que davantage d’anciens et de dirigeants autochtones ne disparaissent. La Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, la Convention n° 169 de l’OIT et tous les instruments de droit international, national et autochtone reconnaissent que les peuples autochtones jouissent d’une autodétermination politique et culturelle et ont le droit de préserver la cosmologie et les modes de vie des peuples autochtones. Il a souligné que les États membres avaient une obligation, y compris celles contenues dans les traités existants, de reconnaître et de respecter les droits des peuples autochtones. Le représentant a fait observer que les négociations avaient été retardées en raison de la pandémie; cependant, la pandémie n’avait pas perturbé l’appropriation illicite et l’exploitation des savoirs traditionnels, des expressions culturelles traditionnelles et des ressources génétiques sans le consentement préalable, libre et éclairé des peuples autochtones, qui étaient les titulaires de droits et les gardiens des aspects vitaux de leur patrimoine culturel. Les normes minimales de protection des droits des peuples autochtones affirmées par la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, y compris les droits de propriété intellectuelle reconnus aux articles 11 et 31, continuaient d’être violées. La nécessité de conclure les négociations et de produire des instruments juridiques qui protégeraient les droits des peuples autochtones restait urgente. Toutefois, les représentants autochtones se heurtaient à des difficultés et à des obstacles qui entravaient leur participation au présent format hybride. Le groupe était donc fermement convaincu que les négociations de fond devraient être reportées. Il a exhorté les États membres à recommander à l’Assemblée générale de renouveler le mandat et le programme de travail pour le nouvel exercice biennal identiques aux recommandations faites pour l’exercice 2020‑2021. Il a également demandé aux États membres à l’ère post‑pandémique de donner suite aux recommandations de 2019 de l’Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones (UNPFII), que l’OMPI utilise des fonds provenant de son budget de base pour répondre à la nécessité constante d’une participation effective des peuples autochtones aux travaux de l’IGC. Le représentant a rappelé aux États membres le mandat de l’IGC, qui était de protéger les droits des peuples autochtones sur les savoirs traditionnels, disponible au paragraphe 9 du rapport de l’Instance permanente E/2019/43. Les droits des peuples autochtones de contrôler et de gérer les savoirs traditionnels, les expressions culturelles traditionnelles et les ressources génétiques doivent être mis en œuvre d’une manière qui préserve leurs valeurs économiques, scientifiques, culturelles et spirituelles. Le groupe attendait avec intérêt les travaux de la présente session pour jeter les bases des négociations de fond qui se poursuivraient au cours du prochain exercice biennal.
13. [Note du Secrétariat : les déclarations liminaires suivantes ont été présentées au Secrétariat par écrit uniquement.] La délégation de la République islamique d’Iran s’est félicitée des efforts déployés par le président pour faire avancer les travaux de l’IGC et convoquer différentes réunions à cet égard. Il s’agissait d’une aspiration de longue date des titulaires de droits et des bénéficiaires dans de nombreux pays de voir que leurs ressources génétiques, leurs savoirs traditionnels et leurs expressions culturelles traditionnelles étaient protégés contre l’appropriation illicite et l’utilisation abusive. Cela permettrait de faire évoluer le système de la propriété intellectuelle de manière plus équilibrée, de garantir les intérêts légitimes des pays en développement dans le système de la propriété intellectuelle et de créer un environnement propice au développement et à l’amélioration des contributions des pays en développement aux savoirs mondiaux et aux partenariats culturels mondiaux. Elle encouragerait ainsi la créativité et l’innovation. C’est pourquoi, afin de combler les lacunes existant dans le système international de la propriété intellectuelle et de réaliser tous ces objectifs, la conclusion d’un ou de plusieurs instruments internationaux juridiquement contraignants assurant une protection efficace des ressources génétiques, des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles était essentielle. Elle a souligné que les questions relatives à la divulgation et au partage des avantages, fondées sur le consentement préalable en connaissance de cause et sur des conditions convenues d’un commun accord, devraient être traitées de manière adéquate afin d’assurer la viabilité des résultats de l’IGC.
14. La délégation du Nigéria s’est associée à la déclaration faite par la délégation de l’Afrique du Sud au nom du groupe des pays africains. La portée limitée de la présente session sur les questions de procédure en tant que telle ne ferait pas d’observations substantielles sur les travaux de fond du comité. Elle savait parfaitement que la tâche qui était la sienne avant la présente session était strictement de faire progresser la détermination collective de l’IGC de réaligner les travaux du comité à la lumière de la pandémie actuelle, en commençant par recommander à l’Assemblée générale de 2021 un projet de mandat pour l’exercice biennal 2022‑2023, qui, à toutes fins pratiques, ne s’écarterait pas du mandat existant et perturberait l’exercice 2020‑2021. Le prochain exercice biennal du comité devrait explorer de manière constructive et convenir de méthodes de travail souples, transparentes, pragmatiques et inclusives pour faire progresser les travaux du comité en général et relancer les négociations sur la base d’un texte en particulier. Consciente du temps déjà perdu, et consciente de l’évolution scientifique et technologique constante qui rendait de plus en plus hommage aux travaux du comité, elle restait optimiste quant au fait que des progrès soient possibles au cours du prochain exercice biennal afin de combler les lacunes existantes et de faire progresser les travaux du comité en vue d’une conférence diplomatique pour la réalisation de l’objectif ultime d’une protection efficace des ressources génétiques, des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles. La délégation a affirmé sa volonté de travailler de concert avec toutes les délégations et toutes les parties prenantes, y compris les peuples autochtones et les communautés locales, pour s’assurer que le comité s’appuyait sur toutes ses réalisations antérieures à une pandémie.
15. La délégation de la République de Corée a reconnu l’importance de la protection des ressources génétiques, des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles. Elle estimait toutefois que leur protection devrait être désignée de manière équilibrée qui ne créait pas d’effets négatifs sur l’innovation et la créativité. Elle était prête à tenir des discussions constructives avec les États membres du comité.

# Point 4 de l’ordre du jour : ADOPTION du rapport de la quarantième SESSION

1. Le président s’est référé au projet de rapport de la quarantième session de l’IGC et a rappelé qu’il ne s’agissait pas d’un rapport in extenso, et qu’il résumait les débats sans rendre compte en détail de toutes les observations.

*Décision en ce qui concerne le point 4 de l’ordre du jour :*

1. *Le président a soumis pour adoption le projet de rapport révisé de la quarantième session du comité (WIPO/GRTKF/IC/40/20 Prov.2), qui a été adopté.*

# point 5 de l’ordre du jour : ACCRéDITATION de CERTAINes ORGANIsATIONS

1. La délégation de la Turquie a tenu à souligner qu’elle appréciait la participation des ONG et d’autres organisations compétentes aux travaux de l’IGC. Leurs contributions étaient essentielles. Cela dit, elle a demandé un délai supplémentaire pour mener à bien ses consultations internes concernant l’application de l’Association pour les peuples autochtones et les minorités pour les peuples du monde (APM) en qualité d’observateur pour les futures sessions de l’IGC figurant dans le document WIPO/GRTKF/IC/41/2. La délégation a confirmé son approbation des six autres organisations qui avaient demandé une accréditation.

*Décisions en ce qui concerne le point 5 de l’ordre du jour :*

1. *Le comité a approuvé à l’unanimité l’accréditation de l’Association pour le devenir des Autochtones et de leur connaissance originelle (ADACO), de l’Association pour la valorisation du patrimoine culturel des communes du Cameroun (AVP3C), du Conseil pour la Terre des Ancêtres (CTA), de la Fundación Shiwiar Sin Fronteras (FUNSSIF), de Kosodum Welfare Private Limited et de Voie éclairée des enfants démunis (VED) en tant qu’observateurs ad hoc.*
2. *L’examen de l’accréditation de l’Association pour les peuples autochtones et les minorités pour les peuples du monde (APPAM) a été reporté à la prochaine session du comité.*

# Point 6 de l’ordre du jour : PARTICIPATION des communautés autochtones et locales

1. Le président a pris note du décès soudain de l’affaire Mme Marika AO en juillet 2021, comme cela avait été brièvement mentionné par le groupe de travail autochtone. Artiste autochtone célèbre de l’Australie et précurseur dans le domaine du droit d’auteur et de l’art indigène, elle avait été candidate dans l’affaire phare de l’Australie sur le droit d’auteur, appelée affaire des tapis. Son décès était une perte considérable. Elle faisait partie des travaux de l’OMPI sur les expressions culturelles traditionnelles depuis le début du programme en 1998.
2. La délégation de l’Australie a fait une brève déclaration en hommage à Mme Marika AO. Mme Marika a été très admirée en Australie, artiste acclamée, militante et leader Yolngu, en plus de son importante contribution et de son engagement auprès du comité intergouvernemental de l’OMPI. Mme Marika s’était vu décerner un Ordre d’Australie en 2019 pour ses importantes contributions aux arts visuels, en particulier les activités indigènes de gravure et de peinture sur écorce, et en 2020, elle avait été reconnue comme la citoyenne de l’année du Territoire du Nord. Mme Marika avait joué un rôle clé dans la protection des savoirs autochtones en Australie. Elle avait été défenderesse dans l’“affaire des tapis” – une affaire de droit d’auteur historique en Australie à l’encontre d’une société qui avait reproduit ses œuvres et d’autres œuvres d’art sans autorisation sur des tapis. L’affaire avait été essentielle pour mettre en évidence les dommages culturels dus à l’utilisation non autorisée d’images. Les nombreuses contributions de Mme Marika concernant l’art et en tant que chef de communauté resteraient dans les mémoires.
3. Le président a remercié la délégation de l’Australie pour son hommage et a exprimé sa profonde sympathie à la famille de l’affaire Marika et aux peuples du nord‑est d’Arnhem et de ses nombreux amis et collègues répartis entre l’Australie et l’ensemble de la communauté internationale. Il a également informé le comité du décès de M. Estebancio Castro‑Diaz, qui s’était associé à l’OMPI en tant qu’expert autochtone à de nombreuses reprises depuis près de 20 ans. Son décès représentait une perte importante pour le comité ainsi que pour le réseau des peuples autochtones et les organisations du monde entier. Le président a invité tous les participants à observer une minute de silence en l’honneur de Mme Marika et M. Castro‑Diaz.
4. Le président a noté que la vingtième session de l’Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones s’était déroulée en ligne en avril 2021. Il a attiré l’attention des participants sur une recommandation spécifique à l’OMPI : “Reconnaissant les travaux normatifs du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore de l’OMPI, l’Instance permanente recommande aux États membres et à l’OMPI d’assurer la protection contre l’appropriation illicite des droits de propriété intellectuelle des peuples autochtones. Les États membres doivent également promulguer des lois et adopter des politiques et des mécanismes pour protéger la propriété intellectuelle des peuples autochtones contre toute appropriation illicite, y compris l’utilisation abusive de leur patrimoine culturel et de leurs savoirs traditionnels (y compris les savoirs traditionnels de la nature) et les expressions culturelles traditionnelles (telles que les traditions orales, les rites, la littérature, les dessins graphiques, les motifs textiles, les sports et les jeux traditionnels et les arts visuels et du spectacle) et la manifestation de la science et de la technologie autochtones (y compris les ressources humaines et génétiques, les semences et les médicaments).” S’agissant du Fonds de contributions volontaires, le président a rappelé la décision de l’Assemblée générale de 2020, reconnaissant l’importance de la participation des peuples autochtones et des communautés locales aux travaux de l’IGC. Notant que le Fonds de contributions volontaires était épuisé, il a encouragé les États membres à envisager de contribuer au Fonds de contributions volontaires et à envisager d’autres modalités de financement. En raison des restrictions de voyage, aucun représentant autochtone n’avait été financé pour la présente session. Ils seraient financés pour la prochaine session physique. Par conséquent, il n’y aurait pas de Conseil consultatif à la présente session. Il a invité les délégations à se consulter en interne et à contribuer au Fonds de contributions volontaires et, parallèlement, à envisager d’autres modalités de financement, notant que les arrangements actuels n’avaient souvent pas répondu aux attentes, avec des résultats divergents limitant la capacité des parties prenantes autochtones de participer aux négociations. On ne saurait trop insister sur l’importance du financement des observateurs autochtones.
5. [Note du Secrétariat] : à la quarante‑huitième session de l’IGC, le groupe d’experts autochtones a examiné le thème suivant : “Propriété intellectuelle et ressources génétiques/savoirs traditionnels/Expressions culturelles traditionnelles : Points de vue des communautés autochtones et locales”. Les conférenciers étaient M. Steven Benally (États‑Unis d’Amérique), Mme Bibi Barba (Australie) et Mme Jennifer Tauli Corpuz (Philippines). Le président du jury était M. Frank Ettawageshik du Native American Rights Fund (NARF). Les exposés ont été présentés conformément au programme (WIPO/GRTKF/IC/41/INF/5) et sont disponibles sur le site Web consacré aux savoirs traditionnels tel qu’il a été reçu. Le président du groupe a soumis au Secrétariat de l’OMPI un rapport écrit qui est reproduit, comme résumé ci‑après :

“Mme Bibi Barba a raconté qu’en 2010, ses peintures ont été exposées dans une galerie en Australie. Les images ont été téléchargées sur le site Web de la galerie. En 2011, elle s’est recherchée sur Google à des fins de référence et a découvert avec déplaisir que ses œuvres d’art avaient été copiées à partir de l’Internet et utilisées commercialement comme thème de dessin ou modèle pour un hôtel en Europe, sans sa connaissance ou son consentement. En recherchant une solution, elle a découvert qu’il n’existait pas de protection internationale pour les artistes autochtones et leur travail. L’incident l’a incitée à poursuivre des études de droit. Elle a par la suite été en mesure de se rendre en déguisement à l’hôtel. Voyant que ses œuvres d’art avaient été largement utilisées par l’hôtel, elle était encore plus déterminée à travailler pour protéger les artistes aborigènes. Elle utilise ses propres expériences pour dynamiser ses travaux au niveau national en Australie et dans le monde entier pour aider à protéger les artistes autochtones et leurs travaux.

“M. Steven Benally a déclaré que ‘la nature est l’ordre, le protocole qui nous donne la vie. La Nature est notre langue, notre mode de vie, notre culture et notre prière. Toute vie dédiée à la création a un but et exerce des responsabilités. Notre responsabilité consiste à reconnaître et à respecter les cadeaux de la Nature. La Nature nous donne à nous tous, quel que soit notre statut, et la Nature peut nous prendre à tous. Ce savoir autochtone n’est pas breveté par les êtres humains. Il est breveté par la Nature. Le créateur a la marque pour toutes les formes de vie. Nous avons la responsabilité de protéger nos relations avec la Nature.’

“Mme Jennifer Tauli Corpuz a souligné l’importance pour les peuples autochtones de poursuivre le processus de l’IGC malgré la pandémie. Les savoirs autochtones sont examinés dans plusieurs autres instances des Nations Unies, telles que la CDB, son Protocole de Nagoya, la FAO, la CCNUCC, l’EMRIP, l’UNPFII et l’UNESCO pour n’en citer que quelques‑unes. Cependant, aucun instrument n’est impliqué dans ces autres débats qui pourraient protéger juridiquement les savoirs autochtones. Le Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore de l’OMPI est unique car il s’agit du seul organe des Nations Unies dans le cadre duquel un accord international juridiquement contraignant peut être possible, protégeant contre l’appropriation illicite des savoirs traditionnels. La participation des peuples autochtones et des communautés locales à l’IGC a été appuyée par le Secrétariat. Au cours de la pandémie de COVID, les peuples autochtones ont tenu des réunions en ligne pour préparer au cours des mois précédant une session de l’IGC. L’appui du Secrétariat à ces dispositions organisationnelles a été essentiel, en particulier pour l’interprétation, sans laquelle il n’aurait pas été possible de tenir des réunions de groupe de travail fructueuses. Les enjeux de la participation virtuelle des peuples autochtones incluent leur emplacement dans plusieurs fuseaux horaires, une connexion Internet fiable et le manque de possibilités dans un environnement virtuel pour tenir des réunions informelles avec les parties concernées. Les peuples autochtones approuvent les déclarations des parties selon lesquelles il est important de continuer à se réunir virtuellement mais que l’adoption formelle des décisions devrait être reportée jusqu’à ce que des réunions directes puissent avoir lieu. Mme Tauli Corpuz a conclu en indiquant que la trente et unième session de l’IGC était prévue en même temps que d’autres réunions de l’ONU que les peuples autochtones participaient à la CDB. Lors de ces réunions, le séquençage numérique est en cours de discussion. Cette technologie n’a pas encore été élaborée au début de la CDB ou du processus de l’OMPI. La possibilité d’une appropriation illicite des ressources génétiques autochtones a connu une croissance exponentielle avec l’avènement du séquençage numérique. Cette nouvelle technologie fait désormais partie intégrante du débat sur le Protocole de Nagoya et devrait également être incluse à l’OMPI.

“À la suite des déclarations des experts, le président du jury a invité les participants à poser des questions ou à formuler des observations. Comme il n’y en avait aucune, il posait une question à chacun des experts qui étaient en ligne en personne pour cette discussion.”

*Décisions en ce qui concerne le point 6 de l’ordre du jour :*

1. *Le comité a pris note des documents WIPO/GRTKF/IC/41/3 et WIPO/GRTKF/IC/41/INF/4.*
2. *Le comité a vivement encouragé et invité les membres du comité et tous les organismes publics ou privés intéressés à contribuer au Fonds de contributions volontaires de l’OMPI pour les communautés autochtones et locales accréditées.*
3. *Rappelant les décisions prises à la session de 2019 de l’Assemblée générale de l’OMPI, le comité a également encouragé les membres du comité à examiner d’autres modalités de financement.*

# Point 7 de l’ordre du jour : Présentation d’une recommandation à l’Assemblée générale

1. [Note du Secrétariat : cette partie de la session s’était déroulée le 31 août 2021.] Le président a rappelé qu’il avait consulté les communautés autochtones et locales et les délégations intéressées en juillet 2021. Il a également noté que les déclarations liminaires de tous les coordonnateurs régionaux réaffirmaient leur appui au renouvellement du mandat tel qu’il était décrit en détail dans les projets de décision distribués par le Secrétariat, ce qui était le plus apprécié. Il a invité les États membres à examiner et à examiner les projets de décision.
2. La délégation de la Géorgie, parlant au nom du groupe des pays d’Europe centrale et des États baltes, a appuyé la proposition de renouvellement du mandat de l’IGC pour l’exercice biennal 2022‑2023 selon les mêmes termes que ceux de l’exercice biennal en cours, avec uniquement des mises à jour relatives à la numérotation des documents et aux dates des sessions.
3. La délégation du Royaume‑Uni, parlant au nom du groupe B, a remercié le président pour avoir proposé un moyen d’avancer sur la recommandation relative au mandat de l’IGC pour l’exercice biennal 2022‑2023, sans préjudice des autres organes de l’OMPI. L’IGC n’avait pas été en mesure de s’acquitter de son mandat au cours de l’exercice biennal en cours. Il était donc raisonnable de mener à bien ce mandat au cours du prochain exercice biennal. En conséquence, elle était convenue de recommander à l’Assemblée générale un mandat qui était le même que le mandat pour l’exercice 2020‑2021 avec des mises à jour techniques et temporelles. Elle restait déterminée à exécuter ce mandat au cours de l’exercice biennal 2022‑2023.
4. La délégation du Bangladesh, parlant au nom du groupe des pays d’Asie et du Pacifique, a remercié le président pour son travail assidu et ses efforts. La direction avisée du président avait mené avec succès les coordonnateurs régionaux et les États membres sur la même page concernant les questions de l’IGC au cours des 18 derniers mois. Elle s’est félicitée de constater que les Centres d’appui à la technologie et à l’innovation avaient accepté de reproduire le mandat 2020‑2021 avec les mêmes termes pour l’exercice biennal à venir avec des mises à jour techniques. Elle espérait que l’IGC serait en mesure de mener des travaux et des résultats fructueux au cours de l’exercice biennal 2022‑2023. Compte tenu de la réalité de la crise sanitaire mondiale et de ses conséquences possibles, elle a conseillé à l’IGC de mettre en place des mesures de précaution ou des plans de remplacement pour mettre en œuvre efficacement le nouveau mandat.
5. La délégation de l’Afrique du Sud, parlant au nom du groupe des pays africains, a remercié le président pour l’approche sage qu’il avait proposée en rapport avec le mandat 2022‑2023. Elle a noté avec regret qu’aucun travail n’avait été accompli au cours de l’exercice 2020‑2021, la présente session étant la première et la seule à être organisée dans le cadre du présent mandat. Si elle avait délibéré et examiné si un mandat plus ambitieux pouvait être recommandé à l’Assemblée générale pour le prochain exercice biennal, il était clair que le renouvellement du mandat au même titre que le mandat actuel était une option plus viable. Elle a donc apporté son soutien au mandat proposé pour l’exercice biennal 2022‑2023. Bien qu’elle n’ait pas la solution parfaite à ce stade, elle estimait que le retard qui avait été observé dans les travaux de l’IGC en raison de la pandémie avait contraint l’IGC à trouver des moyens créatifs et durables de faire progresser les travaux de l’IGC, face à des défis similaires à l’avenir compte dûment tenu de la nécessité de transparence et d’ouverture. Elle espérait qu’il n’y aurait pas d’autres perturbations du mandat de 2022‑2023 et du programme de travail, et que les États membres feraient preuve d’un véritable engagement et d’une ferme volonté d’accélérer les travaux du comité.
6. La délégation de la Chine s’est prononcée en faveur du renouvellement du mandat de l’exercice biennal 2022‑2023 et du programme de travail. Elle continuerait à appuyer les négociations sur la base d’un texte sur les ressources génétiques, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles. Elle espérait que toutes les délégations pourraient participer activement aux négociations, faire preuve de souplesse et se concentrer sur des questions non résolues, de manière à adopter un ou plusieurs instruments internationaux juridiquement contraignants.
7. La délégation de l’Indonésie, parlant au nom des pays ayant une position commune, s’est félicitée de constater que le consensus sur le renouvellement du mandat de l’IGC pour l’exercice biennal 2022‑2023 avait été atteint. Elle a reconnu les efforts déployés par le président, notamment par le biais des nombreuses consultations informelles visant à faire en sorte que les travaux du comité se poursuivent. La pandémie avait créé une telle perturbation sans précédent dans le monde et le comité n’avait pas été en mesure de tenir des sessions formelles au cours des 18 derniers mois. Elle s’est donc félicitée de la prolongation du mandat actuel pour le prochain exercice biennal. Eu égard au caractère perturbateur de la pandémie et compte tenu de l’importance du débat, elle espérait que les travaux de l’IGC se poursuivraient et que des moyens créatifs de mener des réunions équilibrées, transparentes et ouvertes seraient mis en œuvre. Les membres des pays ayant une position commune étaient prêts à s’engager de manière constructive en vue d’une solution mutuellement acceptable eu égard aux modalités du comité, y compris l’examen de nouvelles méthodes de travail qui permettraient aux États membres d’utiliser plus efficacement et plus efficacement le comité. Elle espérait qu’au cours du prochain exercice biennal, le comité se rapprocherait de la convocation d’une conférence diplomatique en vue de l’adoption d’un ou de plusieurs instruments juridiquement contraignants assurant une protection efficace des ressources génétiques, des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles.
8. La délégation de l’Union européenne, parlant au nom de l’Union européenne et de ses États membres, a remercié les consultations informelles qui avaient EU lieu lors de la préparation de la quarante et unième session de l’IGC et s’est penchée sur les questions relatives au renouvellement du mandat de l’IGC pour l’exercice biennal 2022‑2023. Le renouvellement proposé du mandat s’appuyait sur une reproduction exacte du mandat pour l’exercice 2020‑2021 avec une mise à jour technique relative à la numérotation des documents et à la numérotation et aux dates de la session mise à jour. Elle a appuyé le renouvellement du mandat de l’IGC tel que proposé. Elle espérait que la quarante et unième session de l’IGC réussirait à faire une recommandation à l’Assemblée générale 2021. Elle était prête à poursuivre les travaux de fond au sein de l’IGC dans le cadre de son mandat renouvelé pour l’exercice biennal 2022‑2023 et a réaffirmé sa volonté de s’engager de manière constructive dans les négociations au cours du prochain exercice biennal.
9. Le représentant du NARF, parlant au nom du groupe de travail autochtone, a appuyé le renouvellement du mandat. Il a souligné l’importance de la poursuite des travaux de l’IGC, qui avaient jusqu’à présent été entravés par la pandémie.
10. [Note du Secrétariat : la déclaration suivante a été présentée au Secrétariat par écrit uniquement.] La délégation de la République de Corée a fait part de son appui à la répétition du mandat actuel avec les mises à jour techniques pour l’exercice biennal 2022‑2023.
11. Le président a remercié les participants pour leur détermination à poursuivre les travaux du comité, compte tenu en particulier de l’interruption importante des négociations normatives de l’IGC. Il espérait que ces négociations se poursuivraient au premier trimestre de 2022, même si, comme certaines délégations l’avaient déjà indiqué, il pouvait y avoir des problèmes liés à la pandémie. En conséquence, les Vice‑présidents, lui‑même et le Secrétariat s’efforceraient de trouver dans les meilleurs délais des solutions pratiques, en consultation avec les États membres par l’intermédiaire des Centres de coordination. Même si le mandat lui‑même n’était pas ouvert à la négociation, le président estimait que l’IGC devrait, dans la mesure du possible, éviter de nouveaux retards dans la conduite de ses négociations normatives. Cela pourrait exiger de l’IGC qu’il soit plus innovant par rapport aux méthodes de travail de l’IGC, ce qui assurerait la transparence et un environnement de négociation équitable, en tenant compte de la fracture numérique. Il était parfaitement conscient que, dans toute négociation, il était essentiel d’établir des relations entre les parties, en particulier pour développer la confiance et parvenir à une communauté de vues sur les questions clés.

*Décisions en ce qui concerne le point 7 de l’ordre du jour :*

1. *Le comité est convenu de recommander à l’Assemblée générale de l’OMPI, à sa session de 2021, que le mandat de l’IGC soit renouvelé pour l’exercice biennal 2022‑2023. Le comité est en outre convenu de recommander à l’Assemblée générale de 2021 que le mandat et le programme de travail pour 2022‑2023 soient les suivants :*

*“Ayant à l’esprit les recommandations du Plan d’action pour le développement, réaffirmant l’importance du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore de l’OMPI (ci‑après dénommé ‘comité’) et prenant acte de la nature diverse de ces questions et des progrès réalisés, l’Assemblée générale de l’OMPI décide de renouveler le mandat du comité, sans préjuger des travaux menés dans d’autres instances, selon les modalités suivantes :*

1. *Au cours du prochain exercice biennal 2022‑2023, le comité continuera d’accélérer ses travaux en vue de finaliser un accord sur un ou plusieurs instruments juridiques internationaux, sans préjuger de la nature du ou des résultats, relatifs à la propriété intellectuelle, propres à garantir une protection équilibrée et effective des ressources génétiques, des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles.*
2. *Au cours de l’exercice biennal 2022‑2023, le comité s’appuiera sur les activités qu’il a déjà réalisées, notamment les négociations sur la base d’un texte, en s’efforçant principalement de réduire les divergences actuelles et de parvenir à une communauté de vues sur les questions essentielles.*
3. *Le comité suivra, comme indiqué dans le tableau ci‑après [annexe II du présent rapport], un programme de travail fondé sur des méthodes de travail ouvertes et inclusives pour l’exercice biennal 2022‑2023, y compris une approche fondée sur des données factuelles, comme indiqué au paragraphe d). Ce programme de travail prévoira six sessions du comité au cours de l’exercice 2022‑2023, y compris des sessions thématiques, des débats transversaux et des bilans. Le comité pourra créer un ou plusieurs groupes spéciaux d’experts pour traiter une question spécifique d’ordre juridique, politique ou technique. Les résultats des travaux de chaque groupe seront présentés au comité pour examen.*
4. *Le comité utilisera tous les documents de travail de l’OMPI, notamment les documents WIPO/GRTKF/IC/40/6, WIPO/GRTKF/IC/40/18, WIPO/GRTKF/IC/40/19 et le texte du président sur le Projet d’instrument juridique international sur la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques et aux savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques, ainsi que toute autre contribution des États membres, telle que la réalisation ou la mise à jour d’études présentant, entre autres, des données d’expérience nationales, y compris des lois nationales, des évaluations des incidences, des bases de données, et des exemples d’objets pouvant bénéficier d’une protection et d’objets qu’il n’est pas prévu de protéger, de même que les résultats des travaux de tout groupe d’experts créé par le comité et des activités connexes menées au titre du programme 4. Le Secrétariat est prié de continuer à mettre à jour les études et autres documents en rapport avec les outils et activités relatifs aux bases de données et les régimes de divulgation existants concernant les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés, en vue de recenser les lacunes éventuelles et de continuer à recueillir, à compiler et à mettre en ligne des informations sur les régimes sui generis nationaux et régionaux de protection des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles par la propriété intellectuelle. Les études ou activités supplémentaires ne doivent pas retarder l’avancement des travaux ou établir des conditions préalables aux négociations.*
5. *En 2022, le comité est invité à soumettre à l’Assemblée générale, outre les versions les plus récentes des textes disponibles, un rapport factuel sur l’état d’avancement de ses travaux à ce stade, assorti de recommandations et, en 2023, à présenter à l’Assemblée générale les résultats de ses travaux, conformément à l’objectif énoncé au paragraphe a). L’Assemblée générale fera le point, en 2023, sur l’avancement des travaux et, selon le niveau de maturité des textes et le degré de consensus sur les objectifs, la portée et la nature du ou des instruments, se prononcera sur la question de savoir s’il convient de convoquer une conférence diplomatique ou de poursuivre les négociations.*
6. *L’Assemblée générale prie le Secrétariat de continuer d’apporter son assistance au comité en mettant à la disposition des États membres, aussi efficacement que possible, les compétences et les ressources financières nécessaires pour permettre la participation d’experts de pays en développement et de PMA selon la formule établie pour l’IGC.*
7. *Rappelant les décisions de la session de 2019 de l’Assemblée générale de l’OMPI à cet égard, le comité a également recommandé à l’Assemblée générale de l’OMPI, à sa session de 2021, de reconnaître l’importance de la participation des peuples autochtones et des communautés locales aux travaux du comité, de noter que le Fonds de contributions volontaires de l’OMPI pour les communautés autochtones et locales accréditées était épuisé, d’encourager les États membres à envisager de contribuer au Fonds et d’inviter les États membres à examiner d’autres modalités de financement.*

# Point 8 de l’ordre du jour : questions diverses

*Décision en ce qui concerne le point 8 de l’ordre du jour :*

1. *Ce point de l’ordre du jour n’a fait l’objet d’aucune discussion.*

# Point 9 de l’ordre du jour : clôture de la session

1. Le président a remercié les Vice‑présidents pour leurs efforts, leur soutien et leurs conseils au cours des 18 derniers mois. Comme il l’avait toujours indiqué, ils travaillaient en équipe. Il a également remercié les Centres d’appui à la technologie et à l’innovation qui jouaient un rôle essentiel en le conseillant et en fournissant un canal essentiel aux États membres pour veiller à ce que les travaux du comité tiennent compte de tous les intérêts des États membres. Il a fait part de son soutien sans faille au groupe de travail autochtone qui s’était réuni virtuellement à la présente session, notant que les représentants autochtones étaient essentiels pour contribuer aux discussions et qu’il était essentiel qu’ils soient représentés, même à distance. Il a souligné l’importance du financement pour soutenir leur participation à l’IGC. Il a également relevé la participation importante des représentants de l’industrie et des membres de la société civile. Le président a remercié le Secrétariat d’avoir rendu la réunion possible et d’appuyer le grand nombre d’activités connexes de l’IGC menées au cours des 18 derniers mois de manière constructive et positive. Il a remercié les États membres pour leur persévérance au cours des derniers mois et pour leur ferme engagement d’accélérer les travaux consacrés dans la recommandation visant à renouveler le mandat pour l’exercice biennal 2022‑2023. En tant qu’éternel optimiste, il espérait que les conditions permettraient à l’IGC de reprendre ses travaux normatifs. Il a demandé aux États membres de prendre le temps entre ce moment et la quarante‑deuxième session de l’IGC pour passer en revue leurs positions politiques et leur approche des questions fondamentales figurant dans les documents de travail et les documents connexes soumis par les États membres, y compris le texte du président. Les États membres devaient passer d’une approche selon laquelle rien n’était convenu tant que tout n’était pas convenu. La plupart des instruments internationaux ont commencé comme des instruments de base, qui ont été construits avec le temps. Les États membres pourraient avoir besoin de réduire leurs attentes initiales et d’envisager une approche progressive des travaux de l’IGC, faire des progrès sur les questions qui faisaient l’objet d’un consensus, et qui posent les principales menaces à la protection des ressources génétiques, des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles au sein du système de la propriété intellectuelle tout en conciliant les principaux résultats et intérêts de politique générale, en tenant compte du développement dans des instances connexes telles que l’OMC, la CDB et l’UNESCO. Les instruments internationaux de propriété intellectuelle étaient fondés sur le principe, établissant des normes minimales et maximales. Il incombait aux États membres de mettre en œuvre les instruments au niveau national, en utilisant leurs cadres législatifs nationaux pertinents, qui pouvaient varier considérablement d’un État membre à l’autre. L’IGC luttait parfois dans le cadre de ces négociations pour éviter un texte excessivement prescriptif. Il estimait que le moment était venu pour l’IGC de finaliser ses négociations sur les ressources génétiques, compte tenu en particulier de l’augmentation des régimes régionaux et nationaux mis en œuvre en matière d’exigences de divulgation, dont un grand nombre variaient en termes de portée et de détails techniques. Cela devrait relever des moyens de l’IGC, traduisant une grande convergence de vues entre les États membres en ce qui concerne les exigences de divulgation. Il estimait également que l’IGC devrait commencer à traiter les activités parallèles aux négociations que le Secrétariat pourrait accomplir pendant que ces négociations se poursuivaient, en particulier autour de mesures défensives, telles que l’utilisation de bases de données et l’apprentissage d’expériences pratiques au niveau national. Il a rappelé aux participants que l’IGC disposait d’une grande expérience nationale et régionale pouvant être utilisée, y compris des régimes nationaux et régionaux, tels que la bibliothèque numérique des savoirs traditionnels de l’Inde, les cadres de savoirs traditionnels de l’Afrique du Sud, le Protocole de l’ARIPO et les travaux de la Communauté andine. La Nouvelle‑Zélande et l’Australie menaient actuellement de vastes consultations dans ce domaine. S’agissant des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles, il a reconnu que les négociations étaient difficiles et a encouragé les États membres à se concentrer sur l’obtention d’un consensus sur les questions essentielles et sur l’élaboration d’un cadre unique, qui supprimait un nombre important d’autres options dans le texte de travail. Le président a estimé que cela relevait du domaine de compétence de l’IGC, traduisant la récente convergence de points essentiels tels que les objectifs de politique générale, l’objet de la protection et les critères à remplir pour bénéficier de la protection. De toute évidence, l’étendue de la protection restait le plus grand défi. Toutefois, il estimait que l’établissement d’un cadre unique permettrait à l’IGC de se concentrer sur ces éléments difficiles, tels que l’étendue de la protection, les exceptions et les limitations, ainsi que les sanctions et les moyens de recours. Elle veillerait également à ce que l’IGC maintienne une ligne de vue claire et un lien entre les principaux éléments du texte. Il s’agissait de ses opinions sans préjudice de la position de tout État membre.
2. La Vice‑présidente, Mme Lilyclaire Bellamy, a exprimé à nouveau sa satisfaction au Secrétariat pour l’ensemble de l’appui fourni et aux délégations qui avaient appuyé leur candidature. Elle espérait que les États membres trouveraient un terrain d’entente afin que l’IGC puisse faire avancer le processus. Le comité devait être conscient du fait que la pandémie ne semblait pas disparaître. C’est pourquoi les États membres devaient trouver un moyen créatif de travailler ensemble, même si cela n’était pas le meilleur ou le parfait moyen. Elle a également fait part de sa satisfaction à l’égard de l’ensemble des travaux réalisés jusqu’ici à la présente session. De son point de vue, les questions que les États membres devaient affronter du fait de la pandémie avaient été reproduites à l’échelle mondiale, et les questions relatives à la fracture numérique étaient assez communes à un certain nombre d’États membres à l’échelle mondiale. C’est pourquoi il serait bon que le comité travaille à la recherche d’un consensus.
3. Le Vice‑président, M. Jukka Liedes, a remercié tous les membres pour leur confiance et a réaffirmé sa détermination à œuvrer en faveur d’un résultat positif et concret dans les trois domaines de fond. Il a fait écho aux observations formulées par le président et l’un des Vice‑présidents, Mme Lilyclaire Bellamy.
4. Le Vice‑président, M. Yonah Seleti, a tenu à remercier le président pour sa direction éclairée et le Secrétariat pour son engagement en faveur de ce processus. Il a également remercié les États membres pour les nominations à exercer comme l’un des Vice‑présidents. Il a remercié les Centres de coordination de l’OMPI pour leur engagement en faveur du processus et leur disponibilité à l’appui du processus.
5. La délégation du Royaume‑Uni, parlant au nom du groupe B, a salué les efforts déployés par tous les délégués qui participaient virtuellement à des heures de travail normales. Des remerciements particuliers ont été adressés à la contribution du groupe d’experts autochtones pour leur importante contribution aux travaux du comité. Le groupe B était satisfait de la recommandation à l’Assemblée générale, y compris le renouvellement du mandat de l’IGC pour l’exercice biennal 2022‑2023. Elle a répété que les méthodes de travail continueraient d’être ouvertes et inclusives et de permettre l’engagement de tous les textes, idées et concepts, dans un esprit de confiance mutuelle. Elle a réaffirmé l’importance du processus de prise de décisions fondé sur le consensus à l’OMPI, grâce auquel tous les États membres avaient participé afin de parvenir à une communauté de vues.
6. La délégation de l’Afrique du Sud, parlant au nom du groupe des pays africains, était ravie que la session ait mené à bien les tâches dont elle était saisie. Bien qu’il s’agisse d’une session très courte, un travail considérable avait été accompli pour l’organiser. Elle a remercié le Secrétariat qui avait travaillé très dur pour assurer la réussite de la session. Elle a remercié les experts autochtones pour les informations qu’ils avaient communiquées à l’IGC, qui avaient enrichi sa compréhension de ses perspectives et de ses aspirations. Les coordonnateurs régionaux et les États membres étaient satisfaits de leurs engagements constructifs. La délégation s’est félicitée de ce que la quarante et unième session de l’IGC soit convenue de la recommandation à l’Assemblée générale concernant le mandat du comité pour l’exercice biennal 2022‑2023. Elle attendait avec intérêt la recommandation approuvée par l’Assemblée générale et a réaffirmé son attachement aux travaux de l’IGC.
7. La délégation du Chili a fait observer que le renouvellement du mandat de l’IGC témoignait de l’importance que les États membres accordaient à ce thème, et a présenté une opportunité de poursuivre le dialogue et de rechercher un consensus qui permettrait au comité de traiter de la relation entre la propriété intellectuelle et les ressources génétiques. Les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles devraient permettre de conclure un accord sur un ou plusieurs instruments juridiques internationaux sans préjuger de la nature des résultats. Elle s’est félicitée de toutes les initiatives qui avaient permis à l’IGC de poursuivre le dialogue entre les délégations pour rechercher un consensus de manière transversale. La délégation a fait part de sa confiance dans la direction du président et a affirmé son soutien aux travaux du comité.
8. La délégation du Bangladesh, parlant au nom du groupe des pays d’Asie et du Pacifique, a fait observer que la session était procédurale, mais utile. Elle a remercié le président, les Vice‑présidents et le Secrétariat pour leur excellent travail d’appui à l’IGC. Elle attendait avec intérêt la poursuite des débats constructifs.
9. La délégation de la Chine s’est félicitée de la direction du président et du travail accompli par le Secrétariat. Elle a remercié les États membres pour leur participation. Elle a salué les résultats de la présente session. Elle attendait avec intérêt les résultats positifs de l’Assemblée générale et espérait que les travaux de l’IGC se poursuivraient de manière satisfaisante.
10. La délégation du Paraguay, parlant au nom du GRULAC, a félicité les États membres pour l’esprit constructif qui avait conduit à un consensus sur les travaux futurs de l’IGC pour examen par l’Assemblée générale. Elle espérait que le comité progresserait dans l’objectif de finaliser un accord sur un ou plusieurs instruments juridiques internationaux, sans préjuger de la nature des ou des résultats, relatifs à la propriété intellectuelle, qui garantiraient une protection équilibrée et efficace des ressources génétiques, des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles. Elle a confirmé son engagement continu dans les travaux du comité lors des prochaines sessions.
11. La délégation de la Géorgie, parlant au nom du groupe des pays d’Europe centrale et des États baltes, attendait avec intérêt un dialogue constructif et ouvert à l’avenir. Dans le même temps, elle a souligné l’importance du travail du comité en vue de parvenir à une communauté de vues sur les questions transversales. La délégation était prête à poursuivre sa participation active afin d’assurer des progrès à l’avenir.
12. La délégation de l’Indonésie, parlant au nom des pays ayant une position commune, a déclaré que les travaux du comité constituaient une part importante de la mission de l’OMPI consistant à créer un système mondial de propriété intellectuelle équilibré et efficace. L’interruption de deux ans du comité était regrettable. Cependant, étant donné que le comité continuait de s’adapter à la situation actuelle, il avait de nombreux enseignements à tirer des deux prochaines années et à aller de l’avant. La délégation attendait avec intérêt l’adoption du nouveau mandat de l’IGC lors de l’Assemblée générale 2021. Les membres des pays ayant une position commune ont estimé que, malgré les défis actuels posés par la pandémie, le comité pourrait poursuivre ses travaux en vue de finaliser un ou plusieurs instruments juridiquement contraignants qui garantiraient une protection efficace des ressources génétiques, des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles. Elle espérait que, lors des prochaines sessions de l’IGC, le comité serait en mesure de mener des travaux de fond afin de réduire les divergences existantes et de parvenir à une communauté de vues sur les différentes questions en suspens. Elle restait déterminée à appuyer les travaux du comité s’inspirant du mandat renouvelé.
13. Le représentant du Native American Rights Fund (NARF), parlant au nom du groupe de travail autochtone, a remercié les États membres d’avoir avancé sur une recommandation à l’Assemblée générale de 2021 concernant le mandat pour l’exercice biennal 2022‑2023. Il a demandé instamment que les négociations de fond soient reportées jusqu’à ce qu’il soit possible d’assurer une véritable participation des peuples autochtones et des communautés locales, notant que le modèle hybride actuel n’était pas une solution suffisante pour les peuples autochtones et les communautés locales. L’accessibilité de la technologie et la mise en place de connexions appropriées à l’Internet faisaient obstacle à la participation des peuples autochtones aux débats. Le représentant a fait observer que les nations autochtones avaient été durement touchées de manière à ce que l’accent soit mis sur la fourniture d’un soutien sanitaire essentiel à leurs communautés. Tout en réduisant la dynamique des travaux du comité, le groupe de travail autochtone espérait continuer à progresser dans un avenir proche. Puisque le processus impliquait la protection des savoirs traditionnels, des expressions culturelles traditionnelles et des ressources génétiques, une participation cohérente des peuples autochtones et des communautés locales était essentielle. Il a respectueusement demandé à un plus grand nombre d’États membres de contribuer au Fonds de contributions volontaires et de soutenir les sources permanentes de financement pour soutenir une participation effective des peuples autochtones. Les normes minimales de protection des droits des peuples autochtones reconnues par les États membres dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, y compris leurs droits de propriété intellectuelle reconnus aux articles 11 et 31, continuaient d’être violées. Il a répété que les travaux de l’IGC étaient essentiels pour faire progresser les droits à l’autodétermination énoncés à l’article 3 de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Alors que le comité avançait ses travaux, le groupe de travail autochtone soutenait que les instruments devaient respecter leurs droits et protéger les ressources génétiques, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles pour leurs futures générations. Le représentant espérait en outre que la pandémie se terminerait et que le groupe de travail autochtone se joindrait à l’avenir pour achever les travaux d’une manière qui préserve leurs valeurs économiques, scientifiques, culturelles et spirituelles en tant que peuples autochtones.
14. Le président a prononcé la clôture de la session.

*Décision en ce qui concerne le point 9 de l’ordre du jour :*

1. *Le comité a adopté ses décisions relatives aux points 2, 3, 4, 5, 6 et 7 de l’ordre du jour le 31 août 2021. Il est convenu qu’un projet de rapport écrit contenant le texte de ces décisions et toutes les interventions prononcées devant le comité serait établi et diffusé avant le 15 octobre 2021. Les participants du comité seraient invités à soumettre des corrections écrites relatives à leurs interventions figurant dans le projet de rapport avant qu’une version finale du projet de rapport soit distribuée aux participants du comité pour adoption à la prochaine session du comité.*

[Les annexes suivent]

# LISTE DES PARTICIPANTS/

# LIST OF PARtiCIpants

I. ÉTATS/STATES

(dans l’ordre alphabétique des noms français des États)

(in the alphabetical order of the names in French of the States)

AFRIQUE DU SUD/SOUTH AFRICA

Yonah SELETI (Mr.), Chief Director, Department of Science and Technology (DST), Ministry of Science and Technology, Pretoria

Tom SUCHANANDAN (Mr.), Director, Indigenous Knowledge Systems, Department of Science and Innovation, Pretoria

Shumi PANGO (Ms.), Deputy Director, Department of Science and Innovation, Pretoria

Mandla NKABENI (Mr.), First Secretary, Permanent Mission, Geneva

ALGÉRIE/ALGERIA

Mohamed BAKIR (M.), premier secrétaire, Mission permanente, Genève

ALLEMAGNE/GERMANY

Axel JACOBI (Mr.), Legal Officer, Patent Law Unit, Federal Ministry of Justice and for Consumer Protection, Berlin

Jan TECHERT (Mr.), Counsellor, Permanent Mission, Geneva

ANGOLA

Ana Paula PEREIRA MIGUEL (Ms.), Director General, Angolan Institute of Industrial Property (IAPI), Ministry of Industry and Trade, Luanda

Carla Luísa LOURO PEREIRA DE CARVALHO (Ms.), Deputy Director, Angolan Institute of Industrial Property (IAPI), Ministry of Industry and Trade, Luanda

ARABIE SAOUDITE/SAUDI ARABIA

Alhanoof ALDEBASI (Ms.), Executive Director, Copyright Department, Saudi Authority for Intellectual Property (SAIP), Riyadh

Majed ALGHAMDI (Mr.), Patent Expert, Saudi Authority for Intellectual Property (SAIP), Riyadh

ARGENTINE/ARGENTINA

Walter WAISMAN (Sr.), Director Nacional, Dirección Nacional de Derecho de Autor, Ministerio de Justicia y Derechos Humanos, Buenos Aires

Micaela BONAFINA (Sra.), Coordinadora, Proyecto ARG 16/G54, Ministerio de Ambiente y Desarrollo Sostenible, Buenos Aires

Nadia SOCOLOFF (Sra.), Primera Secretaria, Dirección Nacional de Negociaciones Económicas Multilaterales, Ministerio de Relaciones Exteriores, Comercio Internacional y Culto, Buenos Aires

Betina FABBIETTI (Sra.), Segunda Secretaria, Misión Permanente, Ginebra

ARMÉNIE/ARMENIA

Shushik MKHITARYAN (Ms.), Acting Deputy Head, Intellectual Property Office, Ministry of Economy, Yerevan

Elen HAMBARDZUMYAN (Ms.), Senior Specialist, Intellectual Property Office, Ministry of Economy, Yerevan

Emma HARUTYUNYAN (Ms.), Attaché, Permanent Mission, Geneva

AUSTRALIE/AUSTRALIA

Patricia HOLMES (Ms.), Deputy Permanent Representative, Permanent Mission, Geneva

Thea SEFEROVIC (Ms.), Assistant Director, Policy and International Affairs, IP Australia, Canberra

Emily GLEESON (Ms.), Policy Officer, Policy and International Affairs, IP Australia, Canberra

Oscar GROSSER-KENNEDY (Mr.), Second Secretary, Permanent Mission, Geneva

AUTRICHE/AUSTRIA

Johannes WERNER (Mr.), Head, International Relations Department, Austrian Patent Office, Federal Ministry for Climate Action, Environment, Energy, Mobility, Innovation and Technology, Vienna

BANGLADESH

Shanchita HAQUE (Ms.), Minister, Deputy Permanent Representative, Permanent Mission, Geneva

Mahabubur RAHMAN (Mr.), First Secretary, Permanent Mission, Geneva

BÉLARUS/BELARUS

Dmitry DOROSHEVICH (Mr.), Counsellor, Permanent Mission, Geneva

BÉNIN/BENIN

Gbênjona Mathias AGON (M.), directeur général, Agence nationale de la propriété industrielle (ANaPI), Ministère de l’industrie et du commerce, Cotonou

Cyrille HOUNDJE (M.), chef, Division des signes distinctifs, Agence nationale de la propriété industrielle (ANaPI), Ministère de l’industrie et du commerce, Cotonou

Rosalie HOUNKANNON (Mme), chef, Service du développement et de valorisation des innovations, Agence nationale de la propriété industrielle (ANaPI), Ministère de l’industrie et du commerce, Cotonou

Jean Baptiste LALEYE (M.), chef, Service des dépôts, Agence nationale de la propriété industrielle (ANaPI), Ministère de l’industrie et du commerce, Cotonou

BOLIVIE (ÉTAT PLURINATIONAL DE)/BOLIVIA (PLURINATIONAL STATE OF)

Maira Mariela MACDONAL ÁLVAREZ (Sra.), Embajadora, Representante Permanente, Misión Permanente, Ginebra

Alejandra GASTELU (Sra.), Jefa de Unidad, Ministerio de Relaciones Exteriores, La Paz

Alberto Magno CRUZ QUSIPE (Sr.), Profesional de Recursos Genéticos, Dirección General de Biodiversidad y Áreas Protegida, Ministerio de Medio Ambiente y Agua, La Paz

Rafael MURILLO (Sr.), Profesional, Ministerio de Medio Ambiente y Aguas, La Paz

Marco ROMAY (Sr.), Profesional, Ministerio de Relaciones Exteriores, La Paz

Mariana Yarmila NARVAEZ VARGAS (Sra.), Segunda Secretaria, Misión Permanente, Ginebra

BRÉSIL/BRAZIL

Victor FARIA (Mr.), Intellectual Property Researcher, National Institute of Industrial Property (INPI), Ministry of Economy, Rio de Janeiro

Lais TAMANINI (Ms.), Second Secretary, Permanent Mission, Geneva

BURKINA FASO

Wennepousdé Philippe OUEDRAOGO (M.), chef, Département de la documentation technique et de l’informatique, Centre national de la propriété industrielle, Ministère de l’industrie, du commerce et de l’artisanat, Ouagadougou

CABO VERDE

Clara Manuela da Luz DELGADO JESUS (Mme), ambassadrice, Représentante permanente, Mission permanente, Genève

CAMBODGE/CAMBODIA

SUON Prasith (Mr.), Counsellor, Permanent Mission, Geneva

CANADA

Nicholas GORDON (Mr.), Deputy Director, Intellectual Property Trade Policy Division, Global Affairs Canada, Ottawa

Samuel GENEROUX (Mr.), Senior Policy Advisor, International Trade Negotiations, Department of Canadian Heritage, Ottawa

Laura WOODWARD (Ms.), Policy Analyst, Copyright and Trademark Policy Directorate, Innovation, Science and Economic Development Canada, Ottawa

Ivana IVANKOVIC (Ms.), Trade Policy Officer, Global Affairs Canada, Ottawa

Nicolas LESIEUR (Mr.), First Secretary, Permanent Mission of Canada, Geneva

CHILI/CHILE

Sergio ESCUDERO (Sr.), Jefe, Departamento Internacional y de Políticas Públicas, Instituto Nacional de Propiedad Industrial (INAPI), Santiago de Chile

Daniela ABARZUA (Sra.), Abogada, Subdirección Nacional de Pueblos Originarios, Servicio Nacional del Patrimonio Cultural, Ministerio de las Culturas, las Artes y el Patrimonio, Santiago de Chile

Teresa AGUERO (Sra.), Asesora, Oficina de Estudios y Políticas Agrarias, Ministerio de Agricultura, Santiago de Chile

Felipe FERREIRA (Sr.), Asesor, División de Propiedad Intelectual, Subsecretaría de Relaciones Económicas Internacionales, Santiago de Chile

Paloma HERRERA CARPINTERO (Sra.), Asesora, División de Propiedad Intelectual, Subsecretaría de Relaciones Económicas Internacionales, Santiago de Chile

Gabriel LAYSECA (Sr.), Asesor, Oficina de Estudios y Políticas Agrarias, Ministerio de Agricultura, Santiago de Chile

Denisse PÉREZ (Sra.), Asesora, Departamento Internacional y de Políticas Públicas, Instituto Nacional de Propiedad Industrial (INAPI), Santiago de Chile

Paula VALDÉS (Sra.), Asesora, Oficina de Estudios y Políticas Agrarias, Ministerio de Agricultura, Santiago de Chile

CHINE/CHINA

HU Ping (Ms.), Director, International Affairs Office, National Copyright Administration of China (NCAC), Beijing

ZHANG Ling (Ms.), Deputy Director, International Cooperation Department, China National Intellectual Property Administration (CNIPA), Beijing

XIANG Feifan (Ms.), Deputy Director, General Affairs Office, National Copyright Administration of China (NCAC), Beijing

LIU Heming (Mr.), Principal Staff, Department of Treaty and Law, China National Intellectual Property Administration (CNIPA), Beijing

WU Yifan (Ms.), Program Officer, International Cooperation Department, China National Intellectual Property Administration (CNIPA), Beijing

ZHENG Xu (Mr.), Second Secretary, Permanent Mission, Geneva

COLOMBIE/COLOMBIA

Álvaro Alejandro GÓMEZ OCAMPO (Sr.), Ministro Consejero, Misión Permanente, Ginebra

Maria Isabel CASTAÑEDA LOZANO (Sra.), Primera Secretaria, Coordinación de Asuntos Económicos, Ministerio de Relaciones Exteriores, Bogotá D.C.

Faryde Carlier GONZÁLEZ (Sra.), Directora, Dirección de Asuntos Económicos, Sociales y Ambientales, Ministerio de Relaciones Exteriores, Bogotá D.C.

Marcela RAMÍREZ (Sra.), Directora, Nuevas Creaciones, Superintendencia de Industria y Comercio (SIC), Ministerio de Industria, Comercio y Turismo, Bogotá D.C.

Juan HERRERA (Sr.), Tercer Secretario, Dirección de Asuntos Económicos, Sociales y Ambientales, Ministerio de Relaciones Exteriores, Bogotá D.C.

Alexander RAMÍREZ (Sr.), Coordinador, Grupo Farmacia, Superintendencia de Industria y Comercio (SIC), Ministerio de Industria, Comercio y Turismo, Bogotá D.C.

Tatiana VARGAS (Sra.), Asesora, Superintendencia de Industria y Comercio (SIC), Ministerio de Industria, Comercio y Turismo, Bogotá D.C.

CÔTE D’IVOIRE

Souleymane DIARRASSOUBA (M.), ministre, Ministère du commerce et de l’industrie, Abidjan

Jacques Roger Claude EKRA (M.), directeur général, Office ivoirien de la propriété intellectuelle (OIPI), Ministère du commerce et de l’industrie, Abidjan

DANEMARK/DENMARK

Theis JENSEN (Mr.), Chief Advisor, Danish Patent and Trademark Office, Ministry of Industry, Business and Financial Affairs, Taastrup

DJIBOUTI

Oubah MOUSSA AHMED (Mme), conseillère, Mission permanente, Genève

ÉGYPTE/EGYPT

Ahmed Mohamed Ibrahim MOHAMED (Mr.), First Secretary, Permanent Mission, Geneva

EL SALVADOR

Coralia OSEGUEDA (Sra.), Consejera, Misión Permanente, Ginebra

ÉMIRATS ARABES UNIS/UNITED ARAB EMIRATES

Abdelsalam AL ALI (Mr.), Permanent Representative, Permanent Mission to the World Trade Organization (WTO), Geneva

Shaima AL-AKEL (Ms.), International Organizations Executive, Permanent Mission to the World Trade Organization (WTO), Geneva

ÉQUATEUR/ECUADOR

María Daniela GARCÍA FREIRE (Sra.), Representante Permanente Adjunta, Misión Permanente, Ginebra

Paulina MOSQUERA (Sra.), Directora Nacional, Dirección Nacional de Obtenciones Vegetales y Conocimientos Tradicionales, Servicio Nacional de Derechos Intelectuales (SENADI), Quito

Fernando NOGALES (Sr.), Experto Principal en Conocimientos Tradicionales, Dirección Nacional de Obtenciones Vegetales y Conocimientos Tradicionales, Servicio Nacional de Derechos Intelectuales (SENADI), Quito

ESPAGNE/SPAIN

Inmaculada GALINDEZ LABRADOR (Sra.), Examinadora de Patentes, Área de Patentes e Información Tecnológica, Oficina Española de Patentes y Marcas (OEPM), Ministerio de Industria, Comercio y Turismo, Madrid

Javier SORIA QUINTANA (Sr.), Consejero, Misión Permanente, Ginebra

ÉTATS-UNIS D’AMÉRIQUE/UNITED STATES OF AMERICA

Dominic KEATING (Mr.), Director, Intellectual Property Attaché Program, Office of Policy and International Affairs, United States Patent and Trademark Office (USPTO), Department of Commerce, Alexandria

Michael SHAPIRO (Mr.), Senior Counsel, United States Patent and Trademark Office (USPTO), Department of Commerce, Alexandria

Ioana DIFIORE (Ms.), Senior Advisor, Department of State, Washington D.C.

Aurelia SCHULTZ (Ms.), Counsel, Policy and International Affairs, Copyright Office, Washington D.C.

Paolo TREVISAN (Mr.), Patent attorney, United States Patent and Trademark Office (USPTO), Department of Commerce, Alexandria

Marina LAMM (Ms.), IP Attaché, Permanent Mission, Geneva

Yasmine FULENA (Ms.), IP Advisor, Permanent Mission, Geneva

ÉTHIOPIE/ETHIOPIA

Tadesse WORKU (Mr.), Director, Intellectual Property Asset Development Directorate, Ethiopian Intellectual Property Office (EIPO), Addis Ababa

FÉDÉRATION DE RUSSIE/RUSSIAN FEDERATION

Evgeniia KOROBENKOVA (Ms.), Senior Specialist, International Cooperation Department, Federal Service for Intellectual Property (ROSPATENT), Moscow

Larisa SIMONOVA (Ms.), Researcher, International Cooperation Department, Federal Service for Intellectual Property (ROSPATENT), Moscow

Vadim SERGEEV (Mr.), Senior Counselor, Permanent Mission, Geneva

FINLANDE/FINLAND

Jukka LIEDES (Mr.), Special Adviser to the Government, Helsinki

Anna VUOPALA (Ms.), Senior Ministerial Adviser, Copyright, Ministry of Education and Culture, Helsinki

Stiina LÖYTÖMÄKI (Ms.), Expert, Ministry of Economic Affairs and Employment, Helsinki

Vilma PELTONEN (Ms.), First Secretary, Permanent Mission, Geneva

FRANCE

Elodie DURBIZE (Mme), responsable, Pôle affaires internationales, Institut national de la propriété industrielle (INPI), Courbevoie

Carole BREMEERSCH (Mme), chargée de missions juridiques et internationales, Pôle international, Institut national de la propriété industrielle (INPI), Courbevoie

Amélie GONTIER (Mme), juriste, Bureau de la propriété intellectuelle, Ministère de la culture, Paris

Josette HERESON (Mme), conseillère politique, Mission permanente, Genève

GABON

Edwige KOUMBY MISSAMBO (Mme), première conseillère, Mission permanente, Genève

GÉORGIE/GEORGIA

Ketevan KILADZE (Ms.), Intellectual Property Adviser, Permanent Mission, Geneva

GHANA

Cynthia ATTUQUAYEFIO (Ms.), Minister Counsellor, Permanent Mission, Geneva

Nana Adjoa ASANTE (Ms.), Director, National Folklore Board, Accra

Paul KURUK (Mr.), Professor, Ministry of Trade and Industry, Accra

GRÈCE/GREECE

Evangelia VAGENA (Ms.), Director, Hellenic Copyright Organization (HCO), Ministry of Culture, Athens

Anna PERDIKARIS (Ms.), Member, Legal Department, Hellenic Copyright Office (HCO), Athens

Leonidas HARITOS (Mr.), First Counsellor, Permanent Mission, Geneva

GUATEMALA

Flor de María GARCÍA DÍAZ (Sra.), Consejera, Misión Permanente ante la Organización Mundial del Comercio (OMC), Ginebra

HONGRIE/HUNGARY

Peter MUNKACSI (Mr.), Senior Adviser, Department for Competition, Intellectual Property, Ministry of Justice, Budapest

Kinga UDVARDY-MARTON (Ms.), Legal Advisor, Industrial Property Law Section, Hungarian Intellectual Property Office, Budapest

INDE/INDIA

Karan THAPAR (Mr.), Deputy Secretary, Department for Promotion of Industry and Internal Trade, Ministry of Commerce and Industry, New Delhi

Rekha VIJAYAM (Ms.), Deputy Controller, Department of Patents and Designs, Department for Promotion of Industry and Internal Trade, Ministry of Commerce and Industry, New Delhi

Kalyan REVELLA (Mr.), Deputy Secretary, Office of Controller General of Patents, Designs and Trademarks, Department for Promotion of Industry and Internal Trade, Ministry of Commerce and Industry, Mumbai

Sharana GOUDA (Mr.), Expert, Department for Promotion of Industry and Internal Trade, Ministry of Commerce and Industry, New Delhi

Garima PAUL (Ms.), First Secretary, Permanent Mission, Geneva

INDONÉSIE/INDONESIA

Grata WERDANINGTYAS (Ms.), Ambassador, Deputy Permanent Representative, Permanent Mission, Geneva

Indra ROSANDRY (Mr.), Minister Counsellor, Permanent Mission, Geneva

Rudjimin RUDJIMIN (Mr.), Deputy Director, Trade Disputes and IP Division, Directorate of Trade, Commodities and Intellectual Property, Ministry of Foreign Affairs, Jakarta

Fajar Sulaeman TAMAN (Mr.), Head, International Cooperation Division, Directorate General of Intellectual Property, Ministry of Law and Human Rights Affairs, Jakarta

Irni YUSLIANTI (Ms.), Head, International Organization Cooperation Section, Directorate General of Intellectual Property, Ministry of Law and Human Rights Affairs, Jakarta

Reyhan Savero PRADIETYA (Mr.), Intellectual Property and Trade Disputes Officer, Directorate of Trade, Commodities and Intellectual Property, Ministry of Foreign Affairs, Jakarta

Erry Wahyu PRASETYO (Mr.), Intellectual Property and Trade Disputes Officer, Directorate of Trade, Commodities and Intellectual Property, Ministry of Foreign Affairs, Jakarta

Ditya NURDIANTO (Mr.), Counsellor, Permanent Mission, Geneva

IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D')/IRAN (ISLAMIC REPUBLIC OF)

Ali NASIMFAR (Mr.), Deputy Director General, Legal Department, Ministry of Foreign Affairs, Tehran

Bahareh GHANOON (Ms.), Legal Officer, Legal Department, Ministry of Foreign Affairs, Tehran

Bahram HEIDARI (Mr.), Counsellor, Permanent Mission, Geneva

IRAQ

Suha Abdulkareem Zamil GHARRAWI (Ms.), Second Secretary, Permanent Mission, Geneva

IRLANDE/IRELAND

Damien BYRNE (Mr.), Attaché, Permanent Mission, Geneva

ISRAËL/ISRAEL

Cygalit BENVENESTE COHEN (Ms.), Delegate, Israel Patent Office, Ministry of Justice, Jerusalem

Nitzan ARNY (Mr.), Counselor, Permanent Mission, Geneva

Tamara SZNAIDLEDER (Ms.), Adviser, Permanent Mission, Geneva

ITALIE/ITALY

Loredana GUGLIELMETTI (Ms.), Head, Patent Division, Ministry of Economic Development- Italian Patent and Trademark Office, Rome

Ivana PUGLIESE (Ms.), Senior Patent Examiner, Patent Division, Ministry of Economic Development- Italian Patent and Trademark Office, Rome

Vittorio RAGONESI (Mr.), Expert, Department of Copyright, Ministry of Culture, Rome

JAMAÏQUE/JAMAICA

Cheryl SPENCER (Ms.), Ambassador, Permanent Representative, Permanent Mission, Geneva

Lilyclaire BELLAMY (Ms.), Executive Director, Jamaica Intellectual Property Office (JIPO), Kingston

Rashaun WATSON (Mr.), First Secretary, Permanent Mission, Geneva

JAPON/JAPAN

Kazuhide FUJITA (Mr.), Director, International Intellectual Property Policy Planning, Japan Patent Office (JPO), Ministry of Economy, Trade and Industry (METI), Tokyo

Masataka SAITO (Mr.), Deputy Director, Japan Patent Office (JPO), Ministry of Economy, Trade and Industry (METI), Tokyo

Takafumi SUZUKI (Mr.), Deputy Director, Intellectual Property Affairs Division, Ministry of Foreign Affairs, Tokyo

Kubota SHINICHIRO (Mr.), Assistant Director, Japan Patent Office (JPO), Ministry of Economy, Trade and Industry (METI), Tokyo

Yuko HARUNA (Ms.), Researcher, Intellectual Property Affairs Division, Ministry of Foreign Affairs, Tokyo

Kosuke TERASAKA (Mr.), First Secretary, Permanent Mission, Geneva

Hiroki UEJIMA (Mr.), First Secretary, Permanent Mission, Geneva

KENYA

Dennis MUHAMBE (Mr.), Counselor, Permanent Mission, Geneva

KOWEÏT/KUWAIT

Abdulaziz TAQI (Mr.), Commercial Attaché, Permanent Mission, Geneva

LESOTHO

Mmari Benjamine MOKOMA (Mr.), Counsellor, Permanent Mission, Geneva

LIBAN/LEBANON

Sara NASR (Ms.), Second Secretary, Permanent Mission, Geneva

LITUANIE/LITHUANIA

Dovile TEBELSKYTE (Ms.), Head, Legal and International Affairs Division, State Patent Bureau of the Republic of Lithuania, Vilnius

Rasa SVETIKAITE (Ms.), Justice and IP Attaché, Permanent Mission, Geneva

MACÉDOINE DU NORD/NORTH MACEDONIA

Kristina GJURCHINOVSKA (Ms.), Adviser, General Department, State Office of Industrial Property (SOIP), Skopje

MADAGASCAR

Hanta Niriana RAHARIVELO (Mme), chef, Service des brevets, dessins et/ou modèles, Office malgache de la propriété industrielle (OMAPI), Antananarivo

Solofonantoanina RAVALIARIJAONA (M.), responsable des affaires juridique, Office malgache de la propriété industrielle (OMAPI), Antananarivo

MALAISIE/MALAYSIA

Dhiya Durani ZULKEFLEY (Ms.), Assistant Director, Policy and International Affairs Division, Intellectual Property Corporation of Malaysia (MyIPO), Ministry of Domestic Trade and Consumer Affairs, Kuala Lumpur

Nur Azureen MOHD PISTA (Ms.), First Secretary, Permanent Mission, Geneva

MALTE/MALTA

Nicoleta CROITORU-BANTEA (Ms.), Political Officer, Permanent Mission, Geneva

MAROC/MOROCCO

Dalal MHAMDI ALAOUI (Mme), directrice par intérim, Bureau marocain du droit d’auteur (BMDA), Rabat

Mouna BENDAOUD (Mme), ingénieur, Coopération internationale, Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC), Casablanca

MAURITANIE/MAURITANIA

Mohamed El Habib BAL (M.), ambassadeur, Représentant permanent, Mission permanente, Genève

MEXIQUE/MEXICO

Diana HEREDIA GARCÍA (Sra.), Directora Divisional, Relaciones Internacionales, Dirección Divisional de Relaciones Internacionales, Instituto Mexicano de la Propiedad Industrial (IMPI), Ciudad de México

Marco Antonio MORALES MONRES (Sr.), Encargado de Despacho, Instituto Nacional del Derecho de Autor (INDAUTOR), Secretaria de Cultura, Ciudad de México

Emelia HERNÁNDEZ PRIEGO (Sra.), Subdirectora Divisional, Examen de Fondo de Patentes, Dirección Divisional de Patentes, Instituto Mexicano de la Propiedad Industrial (IMPI), Ciudad de México

Eunice HERRERA CUADRA (Sra.), Subdirectora Divisional, Negociaciones y Legislación Internacional, Dirección Divisional de Relaciones Internacionales, Instituto Mexicano de la Propiedad Industrial (IMPI), Ciudad de México

Patricia WONG DE LA MORA (Sra.), Supervisora Analista, Coordinación Departamental, Examen de Fondo de Patentes, Área Biotecnológica, Dirección Divisional de Patentes, Instituto Mexicano de la Propiedad Industrial (IMPI), Ciudad de México

Maria Gabriela CABRERA VALLADARES (Sra.), Coordinadora Departamental, Examen de Fondo de Patentes, Área Biotecnológica, Dirección Divisional de Patentes, Instituto Mexicano de la Propiedad Industrial (IMPI), Ciudad de México

José de Jesús HERNÁNDEZ ESTRADA (Sr.), Especialista en Propiedad Industrial, Dirección Divisional de Relaciones Internacionales, Instituto Mexicano de la Propiedad Industrial (IMPI), Ciudad de México

María del Pilar ESCOBAR BAUTISTA (Sra.), Consejera, Misión Permanente, Ginebra

MONGOLIE/MONGOLIA

Purevsuren LUNDEG (Mr.), Ambassador, Permanent Representative, Permanent Mission, Geneva

Angar OYUN (Ms.), Counsellor, Permanent Mission, Geneva

NÉPAL/NEPAL

Amar RAI (Mr.), Second Secretary, Permanent Mission, Geneva

NICARAGUA

María Fernanda GUTIÉRREZ GAITÁN (Sra.), Consejera, Misión Permanente, Ginebra

NIGER

Amadou TANKOANO (M.), professeur, Faculté des sciences juridiques et politiques, Ministère de l’industrie, Niamey

Lasse DIDIER SEWA (M.), conseiller, Mission permanente, Genève

NIGÉRIA/NIGERIA

John ASEIN (Mr.), Director General, Nigerian Copyright Commission (NCC), Federal Ministry of Information and Culture, Abuja

Michael AKPAN (Mr.), Director, Nigerian Copyright Academy, Nigerian Copyright Commission (NCC), Federal Ministry of Information and Culture, Abuja

Chidi OGUAMANAM (Mr.), Professor of Law, Faculty of Law, University of Ottawa, Ottawa

Chichi UMESI (Ms.), Senior Counsellor, Permanent Mission, Geneva

Akindeji AREMU (Mr.), First Secretary, Permanent Mission, Geneva

NOUVELLE-ZÉLANDE/NEW ZEALAND

Warren HASSETT (Mr.), Senior Policy Advisor, Corporate Governance and Intellectual Property Policy, Ministry of Business, innovation and Employment, Wellington

OMAN

Badriya AL RAHBI (Ms.), Head, Section of Trademarks and Geographical Indications, National Office of Intellectual Property, Ministry of Commerce and Industry and Investment Promotion, Muscat

OUGANDA/UGANDA

Kafunjo TWINOMUJUNI (Mr.), Traditional Knowledge Coordinator, Uganda Registration Services Bureau (URSB), Ministry of Justice and Constitutional Affairs, Kampala

Ivan MUGARURA (Mr.), Assistant Registration Officer, Traditional Knowledge Unit, Uganda Registration Services Bureau (URSB), Kampala

Allan Mugarura NDAGIJE (Mr.), Third Secretary, Permanent Mission, Geneva

OUZBÉKISTAN/UZBEKISTAN

Sanjar NORQUVATOV (Mr.), Head, Department for the Protection of Copyright and Related Rights, Intellectual Property Agency, Ministry of Justice of the Republic of Uzbekistan, Tashkent

PAKISTAN

Muhammad ISMAIL (Mr.), Director, Intellectual Property Organization of Pakistan (IPO-Pakistan), Ministry of Commerce, Islamabad

Muhammad Salman CHAUDHARY (Mr.), Second Secretary, Permanent Mission, Geneva

PANAMA

Aureliano ITUCAMA (Sr.), Examinador de Propiedad Industrial, Departamento de Derechos Colectivos y Expresiones Folklóricas, Ministerio de Comercio e Industrias, Panamá

Johana MÉNDEZ (Sra.), Segunda Secretaria, Misión Permanente ante la Organización Mundial del Comercio (OMC), Ginebra

PARAGUAY

Walter Jose CHAMORRO MILTOS (Sr.), Segundo Secretario, Misión Permanente, Ginebra

PAYS-BAS/NETHERLANDS

Saskia JURNA (Ms.), Senior Policy Officer, Intellectual Property Department, Economic Affairs and Climate Policy, Den Haag

PÉROU/PERU

Cristóbal MELGAR (Sr.), Ministro Consejero, Misión Permanente, Ginebra

Andrés VALLADOLID CAVERO (Sr.), Presidente, Comisión Nacional Contra la Biopiratería (CNB), Lima

Liliana del Pilar PALOMINO DELGADO (Sra.), Subdirectora, Dirección de Invenciones y Nuevas Tecnologías, Instituto Nacional de Defensa de la Competencia y de la Protección de la Propiedad Intelectual (INDECOPI), Lima

Rubén Isaías TRAJTMAN KIZNER (Sr.), Subdirector, Dirección de Derecho de Autor, Instituto Nacional de Defensa de la Competencia y de la Protección de la Propiedad Intelectual (INDECOPI), Presidencia del Consejo de Ministros (PCM), Lima

Sara Karla QUINTEROS MALPARTIDA (Sra.), Coordinadora, Conocimientos Colectivos y Variedades Vegetales, Dirección de Invenciones y Nuevas Tecnologías, Instituto Nacional de Defensa de la Competencia y de la Protección de la Propiedad Intelectual (INDECOPI), Lima

Alison Anabella URQUIZO OLAZABAL (Sra.), Segunda Secretaria, Misión Permanente, Ginebra

PHILIPPINES

Felipe CARIÑO (Mr.), Minister, Permanent Mission, Geneva

Maria Katrina RIVERA (Ms.), Attorney, Policy Research and International Affairs Division, Intellectual Property Office of the Philippines (IPOPHL), Makati City

Kristinne Dianne VILORIA (Ms.), Senior Technical Consultant, Policy Research and International Affairs Division, Intellectual Property Office of the Philippines (IPOPHL), Calamba

POLOGNE/POLAND

Malgorzata KOZLOWSKA (Ms.), Coordinator, Internal Projects, Patent Office of the Republic of Poland, Wawsaw

Agnieszka HARDEJ-JANUSZEK (Ms.), Counselor, Permanent Mission, Geneva

PORTUGAL

Francisco SARAIVA (Mr.), Minister Counsellor, Permanent Mission, Geneva

Gonçalo MOTTA (Mr.), Head, International Economic Organizations Division, Ministry of Foreign Affairs, Lisbon

Madalena RIBEIRINHO CURVEIRA (Ms.), Trade Attaché, Permanent Mission, Geneva

RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE/SYRIAN ARAB REPUBLIC

Basema ALNABKI (Ms.), Manager, Copyright Directorate, Ministry of Culture, Damascus

RÉPUBLIQUE DE CORÉE/REPUBLIC OF KOREA

JUNG Dae Soon (Mr.), Director, Trade and Cooperation Division, Korean Intellectual Property Office (KIPO), Daejeon

HUH Won Seok (Mr.), Deputy Director, Trade and Cooperation Division, Korean Intellectual Property Office (KIPO), Daejeon

KIM Jaenam (Mr.), Judge, Seoul Southern District Court, Seoul

PARK Chan-Ho (Mr.), Team Manager, Genetic Resources Information Center, Ministry of Environment, Seoul

KIM Yoon Jung (Ms.), Research Specialist, Genetic Resources Information Center, Ministry of Environment, National Institute of Biological Resources, Incheon

YOO Jinhee (Ms.), Editor, Genetic Resources Information Center, Ministry of Environment, National Institute of Biological Resources, Incheon

PARK Siyoung (Mr.), Counsellor, Permanent Mission, Geneva

RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE CORÉE/DEMOCRATIC PEOPLE'S REPUBLIC OF KOREA

JONG Myong Hak (Mr.), Counsellor, Permanent Mission, Geneva

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE/CZECH REPUBLIC

Lucie ZAMYKALOVA (Ms.), Head, International Affairs, International and Legal Affairs Department, Industrial Property Office, Prague

Petr FIALA (Mr.), Third Secretary, Permanent Mission, Geneva

ROUMANIE/ROMANIA

Cătălin NIȚU (Mr.), Director, Legal Department, State Office for Inventions and Trademarks (OSIM), Bucharest

ROYAUME-UNI/UNITED KINGDOM

Neil COLLETT (Mr.), Head, International and Trade Copyright, Copyright and IP Enforcement Directorate, Intellectual Property Office (IPO), Newport

Beverly PERRY (Ms.), Senior Policy Advisor, International Policy Directorate, Intellectual Property Office (IPO), Newport

Jan WALTER (Mr.), Senior IP Adviser, Permanent Mission, Geneva

Nancy PIGNATARO (Ms.), IP Attaché, Permanent Mission, Geneva

SINGAPOUR/SINGAPORE

Kathleen PEH (Ms.), Senior Executive, International Engagement Department, Intellectual Property Office of Singapore (IPOS), Singapore

Benjamin TAN (Mr.), Counsellor, Permanent Mission, Geneva

SLOVAQUIE/SLOVAKIA

Jakub SLOVÁK (Mr.), Legal Adviser, Copyright Unit, Department of Creative Industry, Ministry of Culture, Bratislava

Miroslav GUTTEN (Mr.), Second Secretary, Permanent Mission, Geneva

SLOVÉNIE/SLOVENIA

Vitka ORLIČ ZRNEC (Ms.), Patent Examiner, Patent Department, Slovenian Intellectual Property Office (SIPO), Ministry of Economic Development and Technology, Ljubljana

Barbara REŽUN (Ms.), Attaché, Permanent Mission, Geneva

SOUDAN/SUDAN

Sahar GASMELSEED (Ms.), Third Secretary, Permanent Mission, Geneva

SRI LANKA

Rajmi MANATUNGA (Ms.), First Secretary, Permanent Mission, Geneva

SUÈDE/SWEDEN

Johan AXHAMN (Mr.), Special Government Adviser, Division for Intellectual Property and Transport Law, Ministry of Justice, Stockholm

SUISSE/SWITZERLAND

Martin GIRSBERGER (M.), chef, Développement durable et coopération internationale, Division droit et affaires internationales, Institut fédéral de la propriété intellectuelle (IPI), Berne

Marco D’ALESSANDRO (M.), conseiller juridique, Division droit et affaires internationales, Institut fédéral de la propriété intellectuelle (IPI), Berne

Christoph SPENNEMANN (M.), conseiller, Mission permanente, Genève

Reynald VEILLARD (M.), conseiller, Mission permanente, Genève

THAÏLANDE/THAILAND

Nat THARNPANICH (Mr.), Minister Counsellor, Permanent Mission to the World Trade Organization (WTO), Geneva

Malai VEERAPONG (Mr.), Director General, Office of SMEs Promotion (OSMEP), Office of the Prime Minister, Bangkok

Krithpaka BOONFUENG (Ms.), Deputy Executive Director, National Innovation Agency, Thailand, Ministry of Higher Education, Science, Research and Innovation, Bangkok

Pornpinee BOONBUNDAL (Ms.), Director, Sericulture Conservation and Standard Conformity Assessment Bureau, The Queen Sirikit Department of Sericulture, Ministry of Agriculture and Cooperatives, Bangkok

Nunthasak CHOTICHANADECHAWONG (Mr.), Director of Division, Thai Traditional and Indigenous Medicine, Thai Traditional and Alternative Medicine, Ministry of Public Health, Nonthaburi

Bonggotmas HONGTHONG (Ms.), Head, Multilateral Affairs Section, Department of Intellectual Property (DIP), Minister of Commerce, Nonthaburi

Thammajit THITIMONTRE (Ms.), First Secretary, Department of International Economic Affairs, Ministry of Foreign Affairs of Thailand, Bangkok

Jaya PATRACHAI (Mr.), Counsellor, Department of International Economic Affairs, Ministry of Foreign Affairs, Bangkok

Pittara NAVARAT (Ms.), Counsellor, Department of Treaties and Legal Affairs, Ministry of Foreign Affairs, Bangkok

Vichapong BAWORNKITRUNGROJ (Mr.), Legal Counselor, Commercial and Industrial Law Division, Prime Minister’s Office, Bangkok

Yenpat KHAMDAENGYODTAI (Ms.), Thai Traditional Medical Doctor, Department of Thai Traditional and Alternative Medicine, Ministry of Public Health, Nonthaburi

Naviya JARUPONGSA (Ms.), Legal Officer, Practitioner Level, Department of Intellectual Property (DIP), Ministry of Commerce, Nonthaburi

Somsub KAWISARA (Ms.), Legal Officer, Ministry of Foreign Affairs, Bangkok

Jutamon ROOPNGAM (Ms.), Legal Officer, Department of Intellectual Property (DIP), Ministry of Commerce, Nonthaburi

Suchitra CHANGTRAGOON (Ms.), Forest Technical Expert, Forest Conservation Research, National Parks, Wildlife and Plant Conservation, Ministry of Natural Resource and Environment, Bangkok

Natchaya ARIYAPUWONG (Ms.), Trade Officer, Ministry of Commerce, Nonthaburi

Benjama BOONTERM (Ms.), Foreign Relations Officer, Department of Thai Traditional and Alternative Medicine, Ministry of Public Health, Nonthaburi

Thitiya BOORANATHAWORNSOM (Ms.), Patent Examiner, Department of Intellectual Property (DIP), Ministry of Commerce, Nonthaburi

Narumol DACHANANTAWITAYA (Ms.), Patent Examiner, Department of Intellectual Property (DIP), Ministry of Commerce, Nonthaburi

Warocha JAMPARAT (Ms.), Working Group Member, Department of Livestock Development, Ministry of Agriculture and Co-operative, Prathumptani

Techapattaraporn BUBPHA (Ms.), Expert, National Science and Technology Development Agency, Ministry of Higher Education Science, Research and Innovation, Ptathumthani

Panuwat KAMUTTACHART (Mr.), Environmentalist, Senior Professional Level, Office of Natural Resources and Environmental Policy and Planning, Ministry of Natural Resources and Environment, Bangkok

Waraporn BURIRAK (Ms.), Environmentalist, Professional Level, Office of Natural Resources and Environmental Policy and Planning, Ministry of Natural Resources and Environment, Bangkok

Tipaporn MUNKONG (Ms.), Foreign Relations Officer, The Queen Sirikit Department of Sericulture, Ministry of Agriculture and Cooperatives, Bangkok

Suwaree NATHKRAJANG (Ms.), Industrial Products Designer, Practitioner Level, The Queen Sirikit Department of Sericulture, Ministry of Agriculture and Cooperatives, Bangkok

Amonwan PAMORNMANOP (Ms.), Supporting Officer, Department of Intellectual Property (DIP), Ministry of Commerce, Nonthaburi

Maneeya PANNOPPA (Ms.), Plan and Policy Analysis Officer, Thai Traditional and Alternative Medicine, Public Health, Nonthaburi

Athiwat PRIMSIRIKUNAWUT (Mr.), National Institute of Health Officer, Department of Medical Sciences, Ministry of Public Health, Nonthaburi

Nathamon SAENGWARACHAILAK (Ms.), Patent Examiner, Department of Intellectual Property (DIP), Ministry of Commerce, Nonthaburi

Ranee SAISALEE (Ms.), Patent Examiner, Department of Intellectual Property (DIP), Ministry of Commerce, Nonthaburi

Somawan SUKPRASERT (Ms.), Environmentalist, Professional Level, Office of Natural Resources and Environmental Policy and Planning, Ministry of Natural Resources and Environment, Bangkok

Tiwarat THALERNGKIETLEELA (Ms.), Fisheries Biodiversity Officer, Department of Fisheries, Ministry of Agriculture and Cooperatives, Bangkok

Ronnachai CHANGSRI (Mr.), Officer, Division of Rice Research and Development, Rice Department, Ministry of Agriculture and Cooperatives, Bangkok

Witchooda YINGNAKHON (Ms.), Officer, The Queen Sirikit Department of Sericulture, Ministry of Agriculture and Cooperatives, Bangkok

Rattanawadi YOTHALAK (Ms.), Officer, The Queen Sirikit Department of Sericulture, Ministry of Agriculture and Cooperatives, Bangkok

TRINITÉ-ET-TOBAGO/TRINIDAD AND TOBAGO

Folasade BISHOP (Ms.), Technical Examiner, Intellectual Property Office, Office of the Attorney General and Ministry of Legal Affairs, Port of Spain

Michael EDWARDS (Mr.), Technical Examiner, Intellectual Property Office, Office of the Attorney General and Ministry of Legal Affairs, Port of Spain

Allison ST. BRICE (Ms.), Second Secretary, Permanent Mission, Geneva

TURQUIE/TURKEY

Oz SEZER (Mr.), Veterinarian, Animal Genetic Resources Research Working Group, Ministry of Agriculture and Forestry, Ankara

Zeynep ÜSTÜN (Ms.), Veterinarian, Animal Genetic Resources Research Working Group, Ministry of Agriculture and Forestry, Ankara

Dudu Ozlem MAVI IDMAN (Ms.), Biologist, General Directorate of Agricultural Research and Policies, Ministry of Agriculture and Forestry, Ankara

Aysun METE (Ms.), Biologist, General Directorate of Agricultural Research and Policies, Ministry of Agriculture and Forestry, Ankara

Tugba AKYUREK (Ms.), Pharmacist, General Directorate of Agricultural Research and Policy, Ministry of Agriculture and Forestry, Ankara

Emre ÇELEBİ (Mr.), Patent Examiner, Ministry of Industry and Technology, Turkish Patent and Trademark Office (TURKPATENT), Ankara

Kemal Demir ERALP (Mr.), IP Expert, Patent Department, Turkish Patent and Trademark Office (TURKPATENT), Ankara

Serpil CINAR (Ms.), Expert, International Relations Coordination, Directorate General for Copyright, Ministry of Culture and Tourism, Ankara

Burçak GENÇER (Ms.), Expert, General Directorate of Nature Conservation and National Parks, Department of Biological Diversity, Ministry of Agriculture and Forestry, Ankara

Elif SAKALLI TECİM (Ms.), Expert, General Directorate of Nature Conservation and National Parks, Department of Biological Diversity, Ministry of Agriculture and Forestry, Ankara

Tuğba CANATAN AKICI (Ms.), Legal Counsellor, Permanent Mission, Geneva

UKRAINE

Andriy DEMCHUK (Mr.), Director, Department for Intellectual Property, Ministry of Economy, Kyiv

Sergii TORIANIK (Mr.), Director, Department for Examination of Applications for Inventions, Utility Models and Layout Designs, National Intellectual Property Authority, State Enterprise “Ukrainian Intellectual Property Institute (Ukrpatent)”, Kyiv

Oleksii ARDANOV (Mr.), Head, Unit for Copyright and Related Rights, Department for Intellectual Property, Ministry of Economy, Kyiv

Bohdan PADUCHAK (Mr.), Head, Division of Industrial Property and International Cooperation, Department for Intellectual Property, Ministry of Economy, Kyiv

Volodymyr RYSAK (Mr.), Head, Department of International Relations and Public Communications, National Intellectual Property Authority, State Enterprise “Ukrainian Intellectual Property Institute (Ukrpatent)”, Kyiv

Alina BABAYEVA (Ms.), Chief Expert, Copyright and Related Rights Unit, Department for Intellectual Property, Ministry of Economy of Ukraine, Kyiv

Hanna DOVBYSHEVA (Ms.), Chief Expert, Copyright and Related Rights Unit, Department for Intellectual Property, Ministry of Economy of Ukraine, Kyiv

Nataliia NIKOLAICHUK (Ms.), Chief Expert, Cooperation with National and International Institutions in IP Sphere Unit, Department for Intellectual Property, Ministry of Economy of Ukraine, Kyiv

VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU)/VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)

Violeta FONSECA OCAMPOS (Sra.), Ministra Consejera, Misión Permanente, Ginebra

Zulay POGGI (Sra.), Directora, Dirección de Indicaciones Geográficas, Servicio Autónomo de la Propiedad Intelectual (SAPI), Ministerio del Poder Popular de Comercio Nacional, Caracas

Orlando SALAZAR (Sr.), Director, Línea de Relaciones Internacionales, Dirección de Relaciones Internacionales, Servicio Autónomo de la Propiedad Intelectual (SAPI), Ministerio del Poder Popular de Comercio Nacional, Caracas

Genoveva CAMPOS DE MAZZONE (Sra.), Consejera, Misión Permanente, Ginebra

VIET NAM

LE Ngoc Lam (Mr.), Counsellor, Permanent Mission, Geneva

ZAMBIE/ZAMBIA

Muyumbwa KAMENDA (Mr.), First Secretary, Permanent Mission, Geneva

ZIMBABWE

Stuart COMBERBACH (Mr.), Ambassador, Permanent Representative, Permanent Mission, Geneva

Tanyaradzwa MANHOMBO (Mr.), Counsellor, Economic Section, Permanent Mission

# ORGANISATIONS INTERNATIONALES INTERGOUVERNEMENTALES/ INTERNATIONAL INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

CENTRE SUD (CS)/SOUTH CENTRE (SC)

Vitor IDO (Mr.), Programme Officer, Health, Intellectual Property and Biodiversity Programme (HIPB), Geneva

Viviana MUNOZ (Ms.), Coordinator, Health, Intellectual Property and Biodiversity Programme (HIPB), Geneva

Nirmalya SYAM (Mr.), Senior Programme Officer, Health, Intellectual Property and Biodiversity Programme (HIPB), Geneva

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO)/FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS (FAO)

Tobias KIENE (Mr.), Technical Officer, Rome

ORGANISATION EURASIENNE DES BREVETS (OEAB)/EURASIAN PATENT ORGANIZATION (EAPO)

Aurelia CEBAN (Ms.), Deputy Director, Examination Department, Moscow

Valentin KULIKOV (Mr.), Deputy Director, Chemistry and Medicine Division, Examination Department, Moscow

Tatiana BABAKOVA (Ms.), Examiner, Moscow

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (OMC)/WORLD TRADE ORGANIZATION (WTO)

Ana Carolina PIEDRA PAREDES (Ms.), Official, Geneva

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES (UPOV)/INTERNATIONAL UNION FOR THE PROTECTION OF NEW VARIETIES OF PLANTS (UPOV)

Manabu SUZUKI (Mr.), Technical, Regional Officer for Asia, Geneva

1. DÉlÉgation SpÉciale/Special Delegation

UNION EUROPÉENNE (UE)/EUROPEAN UNION (EU)

Oscar MONDEJAR (Mr.), First Counsellor, Permanent Delegation, Geneva

Krisztina KOVÁCS (Ms.), Policy Officer, Intellectual Property and Fight Against Counterfeiting, Directorate-General for Internal Market, Industry, Entrepreneurship and SMEs, Brussels

1. OBSERVATEURS/OBSERVERS

PALESTINE

Nada TARBUSH (Ms.), Counsellor, Permanent Observer Mission, Geneva

SOUDAN DU SUD (LE)/SOUTH SUDAN

Daniel Gak JURKUCH (Mr.), Legal Counsel and Assistance Registrar, Directorate of Registration of Businesses, Ministry of Justice and Constitutional Affairs, Juba

1. Organisations internationales non Gouvernementales/
International Non-Governmental Organizations

ADJMOR (ADJMOR)

Hamadi MOHAMED ABBA (M.), coordinateur, Tombouctou

Agencia Internacional de Prensa Indígena (AIPIN)

Jessica FORERO (Sra.), Experta, Ginebra

Bautista GENARO (Sr.), Titular de Relaciones Políticas y Asuntos Internacionales, Ciudad de México

Geise PERRELET ESCARIANAS (Sra.), Experta, Ginebra

Assembly of Armenians of Western Armenia, The

Armenag APRAHAMIAN (M.), président, Mission diplomatique, Bagneux

Assembly of First Nations

Stuart WUTTKE (Mr.), General Counsel, Legal Affairs, Ottawa

Jeremy KOLODZIEJ (Mr.), Indigenous Member, Oshawa

Association américaine du droit de la propriété intellectuelle (AIPLA)/American Intellectual Property Law Association (AIPLA)

Nicholas LANDAU (Mr.), Biotechnology Committee Chair, Birmingham

Association culturelle et scientifique de khenchela (ACSK)

Tayeb DJELLAL (M.), président, Khenchela

Brazilian Association of Intellectual Property (ABPI)

Ricardo FONSECA DE PINHO (Mr.), Board Member, Board of Directors, Rio de Janeiro

Center for Multidisciplinary Studies Aymara (CEM-Aymara)

María Eugenia CHOQUE (Ms.), Director, La Paz

Centre de documentation, de recherche et d’information des peuples autochtones (DoCip)/Indigenous Peoples’ Center for Documentation, Research and Information (DoCip)

Johanna MASSA (Ms.), Technical Secretariat Coordinator, Technical Secretariat, Geneva

Christ is Calling You

Héctor BRZOSTOWSKI (Sr.), Presidente, Taubaté

Comisión Jurídica para el Autodesarrollo de los Pueblos Originarios Andinos (CAPAJ)

Rosario LUQUE GIL (Sra.), Delegada Experta, Ginebra

CS Consulting

Louis VAN WYK (Mr.), Director, Pretoria

Alexander Carl DINOPOULOS (Mr.), Legal Consultant, Hamburg

Fédération internationale de l’industrie phonographique (IFPI)/International Federation of the Phonographic Industry (IFPI)

Shiveta SOOKNANAN (Ms.), Senior Legal Policy Adviser, Port of Spain

For Alternative Approaches to Addiction, Think & do tank (FAAAT)

Kenzi RIBOULET-ZEMOULI (Mr.), Chair of the Board, Barcelona

Michael KRAWITZ (Mr.), Member, Ferrum

Health and Environment Program (HEP)

Madeleine SCHERB (Ms.), President, Geneva

Pierre SCHERB (Mr.), Legal Adviser, Geneva

Himalayan Folklore and Biodiversity Study Program IPs Society for Wetland Biodiversity Conservation Nepal

Kamal Kumar RAI (Mr.), Chair for Research and Conservation, Himalayan Folklore and Biodiversity Study Program, Kathmandu

Indian Movement - Tupaj Amaru

Lázaro PARY ANAGUA (M.), coordinateur général, Genève

Intellectual Property Owners Association (IPO)

William WARREN (Mr.), Vice-Chair, Atlanta

Manisha DESAI (Ms.), Patent Lawyer, Charlotte

International Association for the Promotion and Defense of Intellectual Property (AIDPI)

Takeshi KOMATANI (Mr.), Head, Intellectual Property and Genetic Resources and Traditional Knowledge, Traditional Cultural Expression, Subcommittee of Genetic Resources, Osaka

International Association for the Protection of Intellectual Property (AIPPI)

Martin MICHAUS (Mr.), Chairman of Intellectual Property and GRTKTCE Committee, Mexico

International Indian Treaty Council

June LORENZO (Ms.), Attorney and Consultant, Paguate

Knowledge Ecology International, Inc. (KEI)

Thirukumaran BALASUBRAMANIAM (Mr.), Geneva Representative, Geneva

Métis National Council (MNC)

Kathy HODGSON-SMITH (Ms.), Advisor, Saskatoon

National Intellectual Property Organization (NIPO)

Cliford CHIMOMBE (Mr.), Head, Industrial Property and Copyright, Deeds, Companies and Intellectual Property, Justice, Legal and Parliamentary Affairs, Harare

Native American Rights Fund (NARF)

Frank ETTAWAGESHIK (Mr.), Representative, Harbor Springs

Sue NOE (Ms.), Attorney, Boulder

Angela RILEY (Ms.), Professor, Beverly Hills

Secretariat of the Pacific Community (SPC)

Frances KOYA VAKAUTA (Ms.), Team Leader, Culture for Development, Human Rights and Social Development, Suva

Solidarité pour un monde meilleur (SMM)/Solidarity for a Better World (SMM)

Emmanuel TSHIBANGU NTITE (M.), coordonnateur national, Kinshasa

Tebtebba Foundation - Indigenous Peoples’ International Centre for Policy Research and Education

Jennifer TAULI CORPUZ (Ms.), Project Coordinator, Quezon City

Tulalip Tribes of Washington Governmental Affairs Department

Aaron JONES (Mr.), Treaty Rights Protection Specialist, Tulalip

Union des peuples autochtones pour le réveil au développement (UPARED)

Gilbert MANIRAKIZA (M.), vice-président et représentant légal suppléant, Bujumbura

Union internationale des éditeurs (UIE)/International Publishers Association (IPA)

José BORGHINO (Mr.), Secretary General, Geneva

James TAYLOR (Mr.), Director of Communication and Freedom to Publish, Geneva

1. BUREAU/OFFICERS

Président /Chair: Ian GOSS (M./Mr.) (Australie/Australia)

Vice-présidents/Vice-Chairs: Lilyclaire BELLAMY (Mme/Ms.) (Jamaïque/Jamaica)

Jukka LIEDES (M./Mr.) (Finlande/Finland)

Yonah SELETI (M./Mr.) (Afrique du Sud/South Africa)

Secrétaire/Secretary: Wend WENDLAND (M./Mr.) (OMPI/WIPO)

1. BUREAU INTERNATIONAL DE L’ORGANISATION MONDIALE
DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (OMPI)/
INTERNATIONAL BUREAU OF THE
WORLD INTELLECTUAL PROPERTY ORGANIZATION (WIPO)

Daren TANG (M./Mr.), directeur général/Director General

Edward KWAKWA (M./Mr.), sous-directeur général/Assistant Director General

Wend WENDLAND (M./Mr.), directeur, Division des savoirs traditionnels/Director, Traditional Knowledge Division

Begoña VENERO AGUIRRE (Mme/Ms.), conseillère principale, Division des savoirs traditionnels/Senior Counsellor, Traditional Knowledge Division

Shakeel BHATTI (M./Mr.), conseiller, Division des savoirs traditionnels/Counsellor, Traditional Knowledge Division

Simon LEGRAND (M./Mr.), conseiller, Division des savoirs traditionnels/Counsellor, Traditional Knowledge Division

Daphne ZOGRAFOS JOHNSSON (Mme/Ms.), juriste principale, Division des savoirs traditionnels/Senior Legal Officer, Traditional Knowledge Division

Fei JIAO (Mme/Ms.), administratrice de programme, Division des savoirs traditionnels/ Program Officer, Traditional Knowledge Division

Anna SINCKEVICH (Mlle/Ms.), boursier à l’intention des peuples autochtones, Division des savoirs traditionnels/Indigenous Fellow, Traditional Knowledge Division

Leticia CAMINERO (Mme/Ms.), consultante, Division des savoirs traditionnels/Consultant, Traditional Knowledge Division

Rebecca FERDERER (Mlle/Ms.), consultante, Division des savoirs traditionnels/Consultant, Traditional Knowledge Division

[L’annexe II suit]

# Programme de travail – six sessions

|  |  |
| --- | --- |
| **Dates indicatives**  | **Activité**  |
| Février/mars 2022  | (Quarante‑deuxième session de l’IGC)Mener des négociations sur les ressources génétiques en mettant l’accent sur les questions non résolues et en examinant des options relatives à un projet d’instrument juridiqueDurée : cinq jours.  |
| Mai/juin 2022  | (Quarante‑troisième session de l’IGC)Mener des négociations sur les ressources génétiques en mettant l’accent sur les questions non résolues et en examinant des options relatives à un projet d’instrument juridiqueDurée : cinq jours, plus, le cas échéant, une réunion d’une journée d’un groupe spécial d’experts.  |
| Septembre 2022  | (Quarante‑quatrième session de l’IGC)Mener des négociations sur les savoirs traditionnels ou les expressions culturelles traditionnelles en mettant l’accent sur les questions non résolues et les questions transversales et en examinant des options relatives à un projet d’instrument(s) juridique(s).Recommandations éventuelles comme indiqué au paragraphe e)Durée : cinq jours.  |
| Octobre 2022  | Assemblée générale de l’OMPIRapport factuel et examen des recommandations  |
| Novembre/décembre 2022  | (Quarante‑cinquième session de l’IGC)Mener des négociations sur les savoirs traditionnels ou les expressions culturelles traditionnelles en mettant l’accent sur les questions non résolues et les questions transversales et en examinant des options relatives à un projet d’instrument(s) juridique(s).Durée : cinq jours, plus, le cas échéant, une réunion d’une journée d’un groupe spécial d’experts.  |
| Mars/avril 2023  | (Quarante‑sixième session de l’IGC)Mener des négociations sur les savoirs traditionnels ou les expressions culturelles traditionnelles en mettant l’accent sur les questions non résolues et les questions transversales et en examinant des options relatives à un projet d’instrument(s) juridique(s).Durée : cinq jours, plus, le cas échéant, une réunion d’une journée d’un groupe spécial d’experts.  |
| Juin/juillet 2023  | (Quarante‑septième session de l’IGC)Mener des négociations sur les savoirs traditionnels ou les expressions culturelles traditionnelles en mettant l’accent sur les questions non résolues et les questions transversales et en examinant des options relatives à un projet d’instrument(s) juridique(s).Dresser un bilan concernant les ressources génétiques, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles et formuler une recommandation.Durée : cinq jours.  |
| Octobre 2023  | L’Assemblée générale de l’OMPI fera le point sur l’avancement des travaux, examinera le(s) texte(s) et prendra la ou les décisions qui s’imposent.” |

[Fin de l’annexe II et du document]